

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2540 - LUNDI 22 FÉVRIER 2016



Corneille Naanga

Céni
Sévère réquisitoire
contre Corneille
Naanga

« Le Front citoyen 2016 » estime, dans une récente déclaration, que l'échéancier de 17 à 18 mois proposé par la Céni pour réaliser la révision du fichier électoral est en inéquation avec le rapport déposé jadis par cette institution à l'Assemblée nationale dans lequel il était question de mener ce processus entre janvier et mars 2016. Plus tranchant, le secrétaire général de l'Union pour la Nation pense, pour sa part, que le président de la centrale électorale se serait

transformé, selon ses propres termes, en « agent du pouvoir » pour opérer le glissement. Parlant au nom de son parti qui a boycotté la rencontre du 18 février dans le cadre de la tripartite Céni-majorité-opposition, cet acteur politique a exhorté la Céni à publier en urgence le calendrier pour l'organisation des législatives et de la présidentielle censées se tenir dans le strict respect du délai constitutionnel.

Page 12

SANTÉ

Bientôt la mise en place du master de vaccinologie appliquée en RDC

C'est ce qui ressort d'une réunion technique de mise en place du master de vaccinologie appliquée en RDC présidée par le ministre de la Santé publique dans la salle de conférence de son ministère. L'objectif de cette réunion était de définir le besoin de formation en vaccinologie au pays, définir les principes et modalités de la coopération interuniversitaire pour la création et la mise en œuvre du master de vaccinologie appliquée. Pour le ministre Félix Kabange Numbi, cette formation en vaccinologie sera organisée pour permettre au pays de disposer des experts formés en vaccinologie. « La première promotion est attendue dès l'année académique prochaine 2016-2017 », précise-t-il. La réussite de cette formation implique la mobilisation des ressources additionnelles. D'où l'appel aux partenaires.

Page 13

LIBERTÉ D'EXPRESSION EN RDC

Les États-Unis expriment leur inquiétude



José Maria Aranaz

Dans un récent communiqué du Département d'État, Washington appelle à la libération immédiate de toutes les personnes détenues ou, au minimum, à leur garantir d'un procès équitable. Intervenant au lendemain de la journée ville morte initiée

par l'opposition et la société civile avec son lot d'arrestations recensées par le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'homme, cette déclaration du Département d'État met notamment en exergue le harcèlement et la détention d'activistes pacifiques et de leaders de l'opposition. Réagissant à cette déclaration, le porte-parole du gouvernement Lambert Mende Omalanga a dénoncé une

« ingérence inacceptable » des États-Unis tout en rejetant d'un revers de la main toutes les allégations distillées dans ce rapport du Département d'État qu'il a qualifiées de « totalement fausses ».

Page 13

Congo Airways

Pas d'escale à Mbuji-Mayi
jusqu'à nouvel ordre

Congo Airways à l'aéroport de Bipemba lors du vol inaugural

La nouvelle compagnie aérienne publique a tenu à faire une mise au point sur sa décision, du reste, maintenue pour l'instant, de suspendre les vols sur la ligne entre Kinshasa et Mbuji-Mayi, une vieille ville congolaise située au centre de la RDC (Kasaï Oriental) dont la fondation remonte en 1914. La seule motivation de la décision plutôt controversée a insisté son directeur général, Claude Kirongozi Ichalanga, était de préserver la sécurité des vols et des passagers au regard de l'état de dégradation de la piste de l'aéroport de Bipemba.

Toutefois, la situation pourra être décantée rapidement, avec l'acquisition prochaine de deux avions de moindre capacité (70 sièges) et donc mieux adaptés pour opérer sur cette piste dégradée. Mais pour l'heure, l'état de la piste fait craindre le pire pour la sécurité du trafic dans la capitale diamantifère.

Page 12

ÉDITORIAL

Continuité

Même s'il était probable que Denis Sassou N'Guesso propose à ses concitoyens de le reconduire à la tête de l'Etat le 20 mars, la décision annoncée vendredi devant un auditoire de jeunes enthousiastes réunis à Kintele a très certainement rassuré la majorité d'entre eux. Et cela se comprend dans la mesure où le jeu est désormais clair entre, d'un côté, ceux qui veulent que tout change sans vraiment dire comment y parvenir et, de l'autre, ceux qui pensent que dans le monde très turbulent où nous vivons le changement dans la continuité est la véritable clé du progrès.

La campagne qui débute permettra de juger qui, dans cette affaire, est réaliste, garde les pieds sur terre, ne prend pas les vessies pour des lanternes et qui, au contraire, pense que l'on peut encore vendre au peuple congolais le rêve, l'illusion, le mythe comme ce fut le cas au lendemain de la Conférence nationale souveraine de 1991. Alors que la plupart des observateurs se disent convaincus que l'actuel président du Congo sortira aisément vainqueur de la confrontation pacifique qui débute les semaines à venir permettront d'évaluer de façon précise les rapports de force au sein de la classe politique congolaise et, surtout, de préciser quelles actions devront être conduites demain afin que les avancées réalisées ces quinze dernières années se poursuivent, s'amplifient.

Nous n'avons évidemment pas de conseils à donner à celles et ceux qui vont briguer les suffrages des citoyens congolais, mais face à un candidat qui a démontré plusieurs décennies durant sa capacité de faire il n'est qu'une seule attitude possible : celle du réalisme, c'est-à-dire la formulation de propositions précises qui permettront à notre pays d'accélérer sa longue marche vers l'émergence. C'est très précisément ce qui est ressorti du débat qui a permis vendredi à Denis Sassou N'Guesso de répondre sans détours aux questions que lui posait une nouvelle génération de Congolais dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle n'a pas la langue dans sa poche.

Désormais candidat officiel à sa propre succession le président de la République a clairement indiqué que la jeunesse figurera, s'il est élu, au cœur du prochain quinquennat. Il a du même coup pris une bonne longueur d'avance sur ses concurrents.

Les Dépêches de Brazzaville

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'opposition déclare «illégitime» la CNEI

Les responsables de la plateforme IDC-FROCAD ont qualifié le 13 février d'illégitime la Commission nationale électorale indépendante (CNEI) mise en place par le gouvernement pour la supervision de la prochaine élection présidentielle.



Charles Zacharie Bowao s'exprimant devant la presse

« La plateforme IDC-FROCAD proclame illégitime la CNEI, et par conséquent, ne se reconnaît pas dans les décisions d'un tel organe », a fait savoir le coordonnateur, Charles Zacharie Bowao, au cours d'un point de presse animée à Brazzaville. Et d'ajouter, « Dans ses missions comme dans sa structuration actuelle la CNEI n'est ni paritaire, ni indépendante. Elle n'est qu'une duplication de la CONEL. Cela est

clairement indiqué à l'article 2 de la loi électorale qui stipule : Dans toutes les dispositions de la présente loi, la dénomination Commission nationale d'organisation des élections en abrégé Conel est remplacée par Commission nationale électorale indépendante CNEI ».

Pour ces plateformes, l'actuelle CNEI, n'est autre que l'ancienne Commission nationale d'organisation des élections Conel

au regard de sa composition. « Pour l'essentiel, presque tous les membres de la Conel ont été purement et simplement confirmés dans les fonctions qu'ils occupaient déjà au niveau de cette structure. Presque tous sont des membres du PCT ou de la mouvance présidentielle, y compris les représentants de la société civile et des partis du centre », a renchéri Charles Zacharie Bowao.

Ce dernier est revenu sur les autres préoccupations portées à l'attention du ministre de l'Intérieur et qui, selon lui, n'ont reçu aucune réponse. « Qu'il s'agisse des problèmes techniques liés à la bonne tenue du prochain scrutin présidentiel, ou des aspects concernant l'indispensable apaisement du climat socio-politique dans le pays, nous attendons encore et toujours », a-t-il indiqué en substance.

Enfin cette plateforme se réserve « le droit inaliénable de recourir à la désobéissance civile et citoyenne » si rien n'est fait par le chef de l'Etat pour restaurer la confiance mutuelle au sein des acteurs politiques.

Jean Jacques Koubemba

Omer Malonga prédit un climat serein pour le 20 mars

L'avocat, notaire et enseignant congolais de droit à Ottawa au Canada a fait part de sa conviction lors d'une conférence de presse organisée à Brazzaville, le 18 février dernier. « Je suis certain que les élections vont se passer dans un climat de paix », a-t-il affirmé. Comme motif de certitude, le conférencier cite : un climat apaisé qui, selon lui, est palpable dans le pays. « Les gens n'ont pas peur, ils se posent juste des questions

autour du climat des élections, ce qui est tout à fait normal et humain. Toutefois, j'ai pu voir la passivité et la sérénité sur les visages de ceux que j'ai côtoyés », a-t-il dit.

À la faveur de l'élection présidentielle qui va se tenir le 20 mars prochain à Brazzaville, l'avocat a préalablement sollicité la candidature du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso. Son choix fait suite à son alignement au regard de l'unité na-

tionale, de la cohésion sociale et de la paix, mais aussi à l'expérience acquise par le président de la République du Congo dans l'exercice de ses fonctions. « Nous sommes dans la pacification et nous devons acquiescer la paix. Et cette dernière ne peut se construire que si nous sommes unis et je pense qu'en soutenant la candidature du président de la République ce pari sera tenu », a-t-il conclu.

Durly Emilia Gankama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE 2016

Les femmes de la Cuvette-Ouest apportent leur soutien au chef de l'Etat

Quelques jours après avoir invité le président de la République à faire acte de candidature à l'élection présidentielle du 20 mars prochain, le collectif des femmes de la Cuvette-Ouest a rencontré le 18 février l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso pour lui remettre leur contribution à la campagne présidentielle, qui s'élève à 3 millions 643.000FCFA.

« Tout juste après cet appel à candidature, notre préoccupation était d'aller remettre à la première dame, en tant qu'épouse et femme, notre contribution à la campagne présidentielle en contribution de notre effort, notre solidarité à la candidature du

tion des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national.

« Nous allons agir sur les arguments solides concernant les bienfaits de cette candidature, à savoir la paix l'un des premiers critères qui est la garantie et la vie de nos

insisté.

Au cours de cet échange, les femmes de la Cuvette-Ouest ont présenté à l'épouse du chef de l'Etat les objectifs stratégiques qu'elles se sont assignés, et les différentes activités exercées ces derniers jours dans le département de la Sangha, notamment, à Ouesso et à Mokéko, où elles ont tenu récemment une assemblée générale qui a réuni plus de 400 femmes. Puis, elles ont mis en place un bureau qui a pour mission de rassembler un grand nombre de femmes de la Cuvette-Ouest « acquises aux idéaux du chef de l'Etat ».

En dehors de leurs districts d'origine, la présidente de l'association a fait savoir que leur collectif compte également sur l'appui d'une forte communauté basée essentiellement à Pointe-Noire, l'île Mbamou, et Ouesso. C'est au cours d'une assemblée générale tenue le 3 février dernier au Palais des congrès, que les femmes de la Cuvette-Ouest avaient lancé un appel à la candidature du chef de l'Etat.

Signalons que dans la même journée, l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso avait reçu l'association « la Mouyondzienne », un collectif des élèves sorties de l'ancienne école normale des institutrices située à quelques kilomètres du district de Mouyondzi, dans le département de la Bouenza.

Yvette Reine Nzaba

Denis Sassou N'Guesso déclare sa candidature après un échange avec des jeunes

Avec l'entrée en lice du chef de l'Etat, un peu plus de dix candidatures sont déclarées à l'élection présidentielle du 20 mars.

« Et donc, je dis, que bien sûr, je suis candidat ! », a lâché le président Denis Sassou N'Guesso en réponse à la question que venait de lui poser un intervenant parmi les nombreux jeunes réunis, le vendredi 19 février, dans une salle du complexe hôtelier de la Concorde à Kintélé dans la banlieue nord de Brazzaville.

L'annonce du chef de l'Etat faisait suite à un long échange à l'occasion d'un dialogue intergénérationnel organisé à l'initiative du Conseil national de la jeunesse sur le thème « la jeunesse et le développement du Congo ». Au cours de cet échange, Denis Sassou N'Guesso s'est prêté aux questions de ses interlocuteurs tous préoccupés par les défis de la création des unités de production pour l'emploi des jeunes, l'éducation, l'éradication de la corruption, la concussion, le régionalisme, l'impunité.

Des préoccupations que le chef de l'Etat, désormais candidat à sa propre succession, a fait siennes au long du débat. Il a notamment évoqué la réforme du système éducatif, pour disait-il, promouvoir la formation qualifiante des jeunes afin qu'ils aient plus de chances d'accéder au monde de l'emploi. Le président a aussi attiré l'attention des jeunes sur la nécessité de préserver le climat de paix et les acquis obtenus par le pays ces dernières années. En se déclarant candidat à la veille de la clôture du dépôt des candidatures dans une salle prise d'assaut par des jeunes plutôt enthousiastes, Denis Sassou N'Guesso qui était accompagné de son épouse, Antoinette Sassou N'Guesso, a sans doute voulu prendre la température de ce que sera la campagne électorale dans quelques semaines.

On a pu remarquer autour du président-candidat, la présence de personnalités dont les noms circulent depuis quelques jours comme devant faire partie de son équipe de campagne. Firmin Ayessa, Jean-Jacques Bouya, Thierry-Moungalla, Anatole Collinet Makosso, Denis Christel Sassou N'Guesso. Pour ne pas les citer tous. Le suspense étant levé, on saura sans doute dans quelques jours l'ossature complète de cette équipe.

G.N.S.



L'une des membres du collectif remettant l'enveloppe à l'épouse du chef de l'Etat

chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso », a expliqué la présidente du collectif des femmes de la Cuvette-Ouest, Esther Gayama Aissou, à la sortie de l'audience.

D'après elle, plusieurs raisons justifient ce choix, notamment, la restauration de la paix au Congo ainsi que la libre circula-

institutions. Les femmes du collectif sont dans les districts, les associations, les mutuelles etc. Nous voulons aller concentrer sur la fibre à la Cuvette Ouest. Ça n'a rien de tribalisme, ni de régionalisme, mais c'est un critère qui compte, et c'est un point d'appui important », a-t-elle

LE FAIT DU JOUR

Tribaliste, toi-même!

La campagne électorale du scrutin présidentiel prochain débutera, le 4 mars, à minuit, pour s'achever, le 18 mars, à la même heure. Nous entrerons alors dans une période de tumulte qui verra s'enchaîner meetings, carnivals, processions de toutes sortes sur le territoire national. Ainsi que nous le soulignons ici-même, la semaine dernière, nous entendrons des tas de paroles lâchées à ces occasions par les hommes et les femmes qui ambitionnent de prendre en main les destinées du Congo pour les cinq prochaines années.

Comme cela se voit, les rendez-vous électoraux sont des moments de veille pour les responsables politiques. Bien plus lorsqu'ils se déclarent candidats à une élection majeure comme la présidentielle. Ces périodes les incitent à débattre, à parler, donc à se débusquer, à se dévoiler. Parce qu'ils se laissent aller

à ce jeu, ils fournissent aux observateurs le matériau qui peut aider à les apprécier : volent-ils haut lorsqu'ils abordent les questions d'intérêt national ou sont-ils des personnages d'une tragi-comédie traversés par tant de rancœurs et prêts à en découdre ? Font-ils preuve d'un peu d'humour dans la lecture des événements ou sont-ils des hommes rigides comme du bois de fer, incapables d'admettre une opinion contraire ?

Il y a quelques jours, du haut de leurs atours de candidats déclarés à l'élection présidentielle prochaine, deux éminents dirigeants avaient entrepris de réduire le fond de leurs déclarations publiques à la sphère de leurs appartenances régionales et ethniques : « Tribaliste, toi-même », pourrait-on résumer la querelle qui les oppose sans doute jusqu'à ce jour et qui tire sa source, globalement, de leurs différences de vues sur la façon de faire la politique, peut-être, d'exister en politique. Candidats à

ce niveau de la compétition électorale, ils doivent compter chacun sur l'appui des partisans prêts à suivre leurs consignes. Attention !, s'ils leur servent un discours ethniciste, ces derniers se massacreront !

À vrai dire, cette passe d'armes orageuse n'a son côté négatif que le fait de voir deux personnalités de cette envergure ramener la querelle politique à leur lieu de naissance ou de provenance. On devrait, en effet, pouvoir laisser « nos pauvres ethnies » tranquilles et se contenter de regarder ce que l'on doit offrir à la Nation congolaise. Ceci dit, cette altercation a un côté éminemment positif auquel il faut s'en tenir : partout où l'ethnie a voulu prendre le dessus sur le cercle vertueux de la Nation, rien de durable n'a été réalisé.

Croire, en effet, que le futur président de la République, s'il est de votre ethnie, de votre village, ou de votre région, déversera sur vous

toutes les félicités imaginables, comme le Très-Haut déversa le Saint-Esprit sur Jérusalem le jour de la Pentecôte est folle utopie. Dans ce Congo qui compte une cinquantaine d'ethnies, aucune d'elle n'a des assises suffisantes pour élire son président et ensuite l'approprier pendant longtemps. Il faudrait plutôt qu'à l'occasion de l'élection du 20 mars, les candidats sans renier leurs attaches familiales, abandonnent le projet de société ethnique au profit du projet de société nationale. Ce serait le seul moyen pour eux de pouvoir parler avec courage aux Congolais des douze départements qui sont un seul et même peuple établi depuis des lustres sur leur territoire de 342 000 km².

Si tel n'est pas le cas, éminents présidentiables, s'il-vous-plaît, ravisiez-vous de chercher à diriger vos compatriotes.

Gankama N'Siah



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Avis de recrutement d'un consultant individuel pour la cartographie collective d'informations sur les activités économiques réalisées par les femmes ressortissantes de la Cuvette

I. Contexte :

L'association « Femmes de la Cuvette : Vision et développement durable » en sigle FCV2D est composée de femmes vaillantes créatives et solidaires tournées vers le développement durable de leur région. L'association promeut, notamment, l'organisation de ses membres en unités de production autour d'activités économiques impliquant le plus grand nombre de ses membres afin de réaliser leur autonomisation en milieu rural et urbain. Dans cette perspective, l'association FCV2D veut procéder suivant une approche holistique déployée en trois (3) étapes successives :

- la première étape consisterait à réaliser un inventaire détaillé de l'existant en termes de potentialités naturelles, de ressources humaines et d'actions économiques menées dans les neuf (9) districts du Département de la Cuvette ;
- la deuxième étape porterait sur l'identification des idées de projets économiques à partir des données recueillies et des initiatives individuelles ou communautaires recensées en vue de l'accroissement des revenus des femmes du Département de la Cuvette ;

- la troisième étape donnerait lieu à l'inspiration de grands projets à l'échelle plus grande de la Cuvette géographique au sein du bassin du Congo qui définit un grand espace territorial occupé par un écosystème naturel dont les particularités de la faune et de la flore ont une importance et un impact planétaire. Dans ce contexte, l'association FCV2D désire recruter un consultant en vue de la réalisation des deux premières étapes sus indiquées.

II. Objectifs de la mission

- conduire la recherche formative à travers les enquêtes d'inventaire de l'existant, d'identification des ressources et potentialités naturelles de chaque district du Département de la Cuvette ;
- faire le point des initiatives économiques en milieu féminin dans chaque district ;
- dégager les grandes tendances de développement dans le Département de la Cuvette ;
- élaborer les termes de référence pour la promotion des projets générateurs des revenus en milieu paysan féminin en concertation avec les bureaux d'études spécialisés choisis par

l'association FCV2D ;

- aider l'association FCV2D à organiser l'évaluation et la dissémination des résultats de ses différents projets, à s'informer sur les expériences similaires dans les zones forestières du monde.

III. Profil du consultant

- Être titulaire d'un diplôme de troisième cycle ou plus en économie, sociologie de développement, géographie économique et développement local, administration de développement ;
- Posséder une longue expérience dans la gestion du développement des collectivités locales décentralisées ;
- Avoir un statut de consultant individuel ayant collaboré avec les administrations publiques ou privées ;
- Être disponible tout de suite.

Aptitudes additionnelles :

- Parler au moins une langue nationale, de préférence Lingala ou un ou plusieurs dialectes des populations du Département de la Cuvette ;
- Se déplacer sur les embarcations nautiques sans phobie.

IV. Autres informations

- Durée de l'enquête de la première

étape : 45 jours ouvrés ;

- Honoraires du Consultant : À négocier.

V. Dossier de candidature

Le dossier de candidature à soumettre pour le recrutement comprend :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Des copies de diplômes, certificats, attestation ou tout autre document justifiant la formation et l'expérience.

VI. Dépôt du dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard, le 18 mars 2016, à 10 heures, sous plis fermé à l'adresse suivante, avec mention « avis à manifestation d'intérêt consultant FCV2D » :

- Madame Lydie PONGAULT
- 84, Bld Denis Sassou N'Gusso
- Immeuble les Manguiers
- Mpila / Brazzaville
- Téléphone : 04 403 17 34

Brazzaville, le 15 février 2016
La présidente de l'association
Femmes de la Cuvette :
Vision et développement durable

Lydie PONGAULT



AEROPORT INTERNATIONAL A.A. NETO DE POINTE NOIRE – PROJET DE NOUVELLE AEROGARE FRET

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Dans le cadre de son développement, les Aéroports du Congo lancent un appel d'offres pour les travaux de construction de la nouvelle aérogare fret de l'aéroport international A.A. NETO de Pointe Noire.

Nom et adresse officiels du maître d'ouvrage : AERCO Aéroport Maya-Maya - BP 1851 - Brazzaville - Congo
 Principale(s) activité(s) du maître d'ouvrage : société congolaise de droit privé, concessionnaire des aéroports internationaux du Congo.

Caractéristiques principales : construction d'un bâtiment de 4500 m SHON dans la zone fret accueillant les entrepôts de fret sur le site de l'aéroport, et 4000 m de parc de stationnement côté ville et côté piste.

Prestations divisées en lots : non, il s'agit d'un marché unique.
 Tranches : le marché comprend une tranche ferme et trois tranches conditionnelles.

Durée du marché ou délai d'exécution : 16 mois, y compris période de préparation à compter de la notification du marché.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire

du marché : entreprise générale ou groupement conjoint d'entreprises, dont le mandataire sera solidaire de ses co-traitants. Une entreprise pourra être membre de plusieurs groupements à condition qu'elle ne soit pas mandataire d'un autre groupement.

Langue devant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français
 Unité monétaire utilisée : Franc CFA (FCFA)

Délai de validité des offres : 180 jours calendaires à compter de la date de remise de l'offre

Législation applicable au marché : le présent marché et ses actes subséquents sont soumis au droit de la République du Congo.

Conditions de participation :
 Critères de sélection des candidatures : garanties et capacités techniques et financières, chiffre d'affaires, références sur des prestations similaires.

Situation juridique : les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies sont précisés dans le règlement de consultation contenu dans le dossier de consultation.

Capacité économique et financière : les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies sont précisés dans le règlement de consultation contenu dans le dossier de consultation. Niveau spécifique minimal exigé : 6.000 millions de FCFA (HT) de chiffre d'affaires annuel pour le groupement.

Les capacités financières des groupements seront notamment appréciées au regard de la cohérence des chiffres d'affaires de chacun de leurs membres par rapport aux caractéristiques du projet.

Références professionnelles et capacité technique : les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies sont précisés dans le règlement de consultation contenu dans le dossier de consultation.

L'entreprise générale ou le groupement d'entreprises devra notamment disposer des compétences suivantes, identifiées et réparties entre les cotraitants et/ou sous-traitants : intervention en milieu aéroportuaire ou similaire, charpente métallique, VRD.

Type de procédure : Appel d'offres ouvert avec possibilité de négociation

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Date limite de réception des offres : 15 avril 2016 à 15h

Autres renseignements :
 Le dossier de consultation sera remis en un exemplaire électronique à chaque candidat qui en fera la demande, contre paiement d'un montant de 2 000 000 FCFA hors taxes. Ce montant sera remboursé au candidat retenu lors du règlement du premier décompte. La demande est à adresser par écrit à l'adresse électronique suivante : galia.matsouma@aerco-cg.com

Conditions de remise des offres ou des candidatures :
 Les offres seront rédigées obligatoirement en français et devront être déposées à AERCO contre récépissé avant les dates et heures indiquées :

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15 février 2016

FINANCES PUBLIQUES

EY Congo édifie les opérateurs économiques sur la nouvelle loi de finances

Le cabinet International d'audit, Ernst & Young (EY), a organisé récemment à Brazzaville, une réunion de sensibilisation et d'information à l'endroit de ses partenaires. Le but de cette réunion technique était de rappeler aux opérateurs économiques les nouvelles mesures fiscales votées dans la loi de finances 2016, et de faire le point sur l'actualité des redressements et la doctrine fiscale.

Comme chaque année, le cabinet EY Congo (Ernst & Young) a organisé sa première rencontre

aux opérateurs économiques que cette rencontre se tenait dans un contexte particulier dominé par la

autorités, le cabinet EY Congo prend toujours l'initiative d'organiser ce genre de réunion de sensibilisation, pour présenter et expliquer à nos partenaires de manière plus approfondie et pédagogique, les principales mesures fiscales qui ont été votées », précise Crespim Simedo Pereira.

année 2016. A cet effet, il a évoqué un certain nombre de mesures fiscales majeures, introduites dans le code général des impôts, par les précédentes lois de finances, parmi lesquelles, la baisse de l'impôt sur les sociétés de 38 à 30% ; celle d'imposition des dividendes de 20 à 15%, la réforme de la patente et de la taxe sur les conventions d'assurance ainsi que l'institution de la taxe d'occupation des locaux (TOL).

tion des contribuables qui réalisent un chiffre d'affaires annuel compris entre cent millions et deux milliards de francs. Elle prévoit aussi un formulaire unique, pour le paiement des impôts et taxes et fixe désormais l'obligation de sécuriser les recettes fiscales, de payer lesdits impôts et autres taxes par virement bancaire sur un compte du Trésor Public.

Mais compte tenu de la baisse des prix du pétrole, EY Congo a signalé que les services fiscaux chercheront à accroître les recettes fiscales, en effectuant des vérifications plus approfondies des déclarations fiscales, mais aussi en multipliant les contrôles fiscaux afin que les recettes profitent à l'Etat.

Abordant le thème consacré à « l'actualité des redressements fiscaux et de la doctrine fiscale », les experts ont sensibilisé davantage les opérateurs économiques à respecter leurs obligations fiscales. Ces derniers ont fait le point sur les redressements récurrents majeurs, opérés par les services fiscaux au cours de ces dernières années. Rappelons que EY (Ernst & Young) est un cabinet international d'audit, de fiscalité, de droit ainsi que de transactions et conseil en management. Il compte plus 175.000 professionnels et 700 bureaux dans le monde et deux bureaux au Congo.

Firmin Oyé



Les opérateurs économiques suivant les exposés

« petits déjeuners EY », pour présenter la loi de finances pour 2016. Plusieurs responsables de sociétés pétrolières, de banques et de sociétés d'assurances, de télécommunications, de sociétés forestières, d'entreprises BTP et de divers services ont pris part activement à cette rencontre qui a été organisée pour la première fois à Brazzaville.

Ouvrant la réunion, l'associé directeur général du cabinet EY Congo, Ludovic Ngatsé, a rappelé

chute du prix du baril du pétrole et le ralentissement de la croissance mondiale.

Pour Crespim Simedo Pereira, l'objectif principal de ce type de rencontre est d'informer, de conseiller, mais surtout d'accompagner ses partenaires à mieux comprendre les lois fiscales afin que ces derniers les appliquent conformément à l'esprit du Législateur afin d'éviter des pénalités susceptibles. « Après la vulgarisation de la loi de finances faite par les

Deux thèmes bien ciblés ont été développés au cours de cette réunion essentiellement fiscale, animée par les fiscalistes de ce cabinet international, à savoir « Les principales modifications de la loi de finance 2016 », et « l'actualité des contrôles fiscaux et de la doctrine administrative ». Dans sa communication, le directeur juridique et fiscal du cabinet EY Congo a rappelé aux participants que les autorités fiscales ont voulu prendre une « pause fiscale », cette

2016, année de pause fiscale

Développant ce concept, l'orateur a fait savoir que l'année 2016 est déclarée de « pause fiscale », du fait que les autorités ont apporté peu de changements dans le dispositif fiscal actuel, tels la possibilité pour les contribuables de recourir à la caution bancaire, en cas de demande d'arbitrage devant la direction générale des impôts et des domaines.

La baisse de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) ; la modification du régime fiscal des marchés et bons de commande publics, l'application de la TVA, au taux de 5% pour les importations bénéficiant du taux réduit de 5% en douanes sont contenues dans ce dispositif fiscal.

Cette loi de finances a créé également un nouveau centre d'impôts dénommé Unité des Moyennes Entreprises (UME), pour la ges-

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° SC 01/2016/ PADEF/UNGP-RPM

« Recrutement d'une ONG/Association nationale chargée de réaliser la formation sur la gestion administrative et financière des leaders des Groupements d'Intérêt Economique et Communautaire (GIEC) »

1. Contexte et justification

1.1 La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851-CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et à l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'une ONG/Association nationale chargée de réaliser la formation sur la gestion administrative et financière des leaders des GIEC.

1.2. Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), invite les ONG/Associations intéressées par ladite mission à soumettre leurs offres, sous pli fermé pour l'établissement de la liste restreinte.

2. Objectif de la mission du Consultant

L'objectif global de la mission est de renforcer les capacités des leaders des GIEC dans la gestion administrative et financière des groupements.

3. Qualité et Profil du consultant

L'ONG/Association doit être : une ONG de développement expérimentée ayant des compétences dans le renforcement des capacités des organisations paysannes et une expérience avérée de terrain d'au moins cinq (5) ans et ayant effectué des missions similaires dans le cadre des projets et programmes financés par le FIDA ou d'autres bailleurs de fonds internationaux. L'ONG/Association devra prouver l'existence en son sein d'une équipe opérationnelle capable de conduire la formation de façon autonome sur des différents sites avec la même efficacité. Le Pool des formateurs est composé de :

- un formateur Principal, chargé d'élaborer les outils, d'organiser les rédactions des rapports, de superviser l'activité car il en est le responsable.
- Trois formateurs terrain, chargés de dispenser la formation aux bénéficiaires.

4. Durée et lieu de la mission

Il sera prévu deux (02) sessions de formations dont une dans la zone sud (Dolisie 1, Dolisie 2 et Madingou) et une autre dans la zone nord (Djambala, Oyo et Ewo). La durée de la mission est de 30 jours.

5. Manifestation d'intérêt

Le PADEF invite les ONG/Association intéressées à se faire connaître et à fournir des informations (preuves) sur leur expérience et compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.) Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la Sélection Fondée sur la Qualité et Coût (SFQC). Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale).

6. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 04 mars 2016 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « AMIN°01/2016/PADEF/UNGP/RPM, pour le recrutement d'une ONG/Association nationale chargée de réaliser la formation sur la gestion administrative et financière des leaders des GIEC ».

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)
Secrétariat, Sis aux Parcelles n° 70/42 et 70/43 de la rue Isaac LOCKO, quartier Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des USA - Brazzaville.
Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07
Email : blprodercongo@yahoo.fr
Brazzaville - République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 17 février 2016
Le Secrétaire Permanent

Charles KINZENZE.

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE
ANNONCE NUMERO 003-2016

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de : SPECIALISTE DE LA GESTION DE PROGRAMME - Grade - FSN-10

Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 16 Février 2016

DATE DE CLOTURE: 01 Mars 2016

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant une Licence en Relations Publiques / Administration Publique / Science Politique / Santé Publique ou autres domaines connexes. La personne devra également avoir une très bonne maîtrise de la langue anglaise et du français. L'intéressé(e) sera le principal point focal de l'agence américaine (USAID) au niveau local (République du Congo). Ses tâches s'articuleront principalement autour des missions assignées par l'USAID dans ses rapports avec les représentants du gouvernement hôte, le personnel de l'ambassade américaine, la société civile et les autres partenaires. De façon régulière, la personne sélectionnée sera en contact et travaillera avec le Bureau de USAID en République démocratique du Congo (RDC) sur des aspects administratifs et financiers de tout ordre. L'intéressé (e) exécutera également d'autres tâches telles qu'elles lui seront assignées par l'agence.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet:

<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

6-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou N'Guesso

N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

COOPÉRATION CONGO-FRANCE

Signature de deux conventions et d'un prêt d'environ 77 milliards FCFA

Le ministre de l'Economie et des finances, Gilbert Ondongo, a signé le 18 février à Brazzaville, deux conventions de financement et un accord de prêt avec l'ambassadeur de France au Congo, Jean Pierre Vidon, pour le compte de l'Agence française de développement (AFD). Cette enveloppe permettra au gouvernement congolais de financer plusieurs projets dans les secteurs de l'eau, l'électricité et la santé.

Au total deux conventions de financement et un accord de prêt d'une valeur de 118 millions d'Euros, soit près de 77 milliards FCFA, ont été signés avec l'Agence Française de développement (AFD) dont le représentant était présent. La première convention signée, d'une valeur financière de 8 millions d'euros, soit 5.247.656.000 CFA, vise le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des agents de la Société nationale d'électricité (SNE).

Il s'agira notamment de renforcer les capacités de pilotage de la Direction des ressources humaines (DRH) ; les capacités d'ingénierie de formation auprès du centre de formation et de perfectionnement professionnel (CFPP) ainsi que la mise à niveau des infrastructures et plateaux techniques dudit centre.

A terme, environ 600 agents de la SNE seront formés chaque année, aux métiers de l'électricité. L'objectif global de cette convention d'une durée de 5 ans, est de restructurer le dispositif de formation interne de la SNE, afin de lui permettre d'améliorer ses performances. La deuxième convention signée, pour un montant de 10 millions d'Euros, soit 6.550.000.000 FCFA, quant à elle, vise à rétablir le bon fonctionnement et la viabilité à moyen terme, du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU). Il s'agira, à travers cette convention signée pour une durée de 5 ans, entre autres, de réhabiliter le réseau de distribution d'eau sanitaire ; le réseau anti-incendie et la mise

en place des systèmes de contrôle et de protection plus adéquats. Il est prévu aussi la rénovation complète du système de collecte des eaux usées et pluviales tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments, mais aussi le renforcement des capacités du personnel du CHU et des 12 hôpitaux généraux en construction.

Un prêt de plus de 65 milliards signé pour développer la SNDE

Par la même occasion, les deux parties ont signé un accord de prêt d'un montant de 100 millions d'Euros, soit 65.500.000.000 FCFA. Cette enveloppe servira pour améliorer les services de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE).

Le projet vise à étendre le service d'eau potable à près de 300.000 personnes, dans une douzaine de quartiers périphériques de Brazzaville ; à réhabiliter le réseau de distribution d'eau dans certaines zones de la capitale afin d'étendre la desserte d'eau potable à environ 15.000 personnes. Il est prévu également dans le même projet, l'accompagnement du programme d'installation de 30.000 nouveaux branchements, ainsi que la prolongation de la mission VEOLIA, chargée de renforcer les capacités techniques de la SNDE.

Le prêt signé, porte sur une durée de 20 ans, dont 5 ans de période de grâce, et les travaux devront démarrer en septembre 2016.

Firmin Oyé

JUSTICE

Le parquet de Brazzaville déterminé à entendre le général Mokoko

Suite au refus manifeste du général Jean-Marie Michel Mokoko, candidat annoncé à la prochaine élection présidentielle, de se présenter à la direction générale de la surveillance du territoire où il a été convoqué le 19 février, la réaction du procureur de la République ne s'était pas fait attendre. Dans une déclaration publiée ce vendredi, André Gakala-Oko a affirmé que la loi va s'appliquer dans toute sa rigueur.

L'on s'attend, dans les heures qui vont suivre, à ce que l'ancien chef d'état-major de l'armée congolaise soit, de gré ou de force, présenté aux autorités judiciaires. En effet, évoquant des informations qui, « si elles s'étaient avérées, mettraient gravement en danger les institutions de l'Etat et les fondements même de la nation, ainsi que la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat », le procureur de la République a indiqué avoir prescrit, le 17 février courant, au directeur général de la surveillance du territoire (DGST) de procéder « immédiatement » à l'interpellation du général Jean-Marie Michel Mokoko, « procéder sans délai à son interrogatoire ainsi que de tout sachant et de déférer à son parquet le ou les concernés, après enquête ».

Ainsi, une convocation fut adressée au général, signée du colonel Elie Atipo Etou, directeur de la sécurité intérieure, en lieu et place du DGST, Philippe Obara, qui serait en mission à l'étranger. Réponse de l'officier général et candidat à l'élection présidentielle : « D'abord en notre qualité de contractuel de l'Union africaine, nous avons le sta-

tut de diplomate et sommes donc couverts par les traités et conventions relatives à ce statut. Ensuite, en notre qualité d'officier général des Forces armées congolaises (FAC), nous pensons que votre demande à notre encontre ne répond pas aux procédures du règlement de discipline militaire général dans les FAC et la Gendarmerie nationale. Nous comptons sur votre respect de la légalité », peut-on lire dans une lettre, dont l'Union africaine était ampliatrice.

Un bras de fer ?

Après ces échanges épistolaires, l'on constatait vendredi soir que des forces de sécurité bloquaient l'accès à la résidence du général Mokoko située dans le centre de Brazzaville. Le procureur de la République, intervenu sur la télévision nationale, a déploré que le général Mokoko a refusé de comparaître, préférant envoyer son aide de camp. Il avait déjà donné le ton dans une déclaration écrite en rappelant que le Congo est un Etat de droit et que nul n'est au-dessus de la loi. « Par conséquent, la loi s'appliquera dans toute sa rigueur ».

Pas évident que cela débouche

sur une épreuve de force comme le redoute certains. Jean-Marie Michel Mokoko n'a manifesté l'intention de défier la force publique. Il avait déclaré à RFI que si les autorités venaient à l'emmenner par la force, « il se soumettrait ».

Du côté de l'Union africaine, on assure que le général a démissionné, car il y a incompatibilité entre sa candidature à l'élection présidentielle et son statut de représentant spécial pour l'Union africaine en Centrafrique. Il n'est par conséquent plus couvert par son immunité.

L'ancien chef d'état-major des FAC avait annoncé, le 6 février, depuis Bangui en RCA, son intention de se porter candidat à l'élection présidentielle du 20 mars prochain au Congo. Il était rentré à Brazzaville le 9 février pour préparer son dossier de candidature et sa campagne électorale. Il entreprit des descentes à Makoua et à Mossaka dans sa région natale de la Cuvette, après un meeting au Palais des congrès de Brazzaville, le 13 février, qui avait mobilisé une foule importante.

Cependant, une vidéo le mettant en cause dans un projet de coup d'Etat contre les institutions en place, a été lancée sur les réseaux dans la foulée, alimentant la chronique au sujet de celui que d'aucuns considèrent comme un adversaire sérieux face au président Denis Sassou N'Guesso lors de ce scrutin.

Thierry Nougou

35% de réduction

Voyagez plus avec RwandAir

Voyagez 3x par semaine vers Johannesburg, Douala, Kigali, Dubai, Dar es Salaam, Nairobi, Entebbe, Bujumbura et Lusaka dans le confort et à des prix abordables.

Contact

1000, Avenue de l'Unité, Brazzaville, République du Congo
 (+243) 0044 8111 (+243) 0044 8111
 www.rwandaircongo.com

RwandAir
 www.rwandair.com

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 06/MEFDD/CAB-PREDD/2016

« Recrutement d'un Consultant chargé de l'étude sur le cadre politique et réglementaire de la REDD+ au Congo dans le cadre de l'élaboration du Plan d'investissement forestier (PI-PIF) du Congo »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité auprès de la Banque Mondiale un appui financier pour le développement du plan d'investissement forestier du Congo (PI-PIF) et à l'intention d'utiliser une partie du montant pour financer les services du consultant ci-après : Recrutement d'un Consultant chargé de l'étude sur le cadre politique et réglementaire de la REDD+ au Congo dans le cadre de l'élaboration du Plan d'investissement forestier (PI-PIF) du Congo.

2. La mission a pour objectif d'analyser le cadre politique et réglementaire de la REDD+, et plus particulièrement celui des interventions pré-identifiées pour le PIF du Congo dans le cadre de la préparation du PI-PIF. Le niveau d'effort pour réaliser cette mission a été estimé à 50 jours de travail presté répartis sur une durée de trois (03) mois.

3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PREDD, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).

4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : Curriculum-vitae actualisé indiquant notamment l'expérience professionnelle antérieure du consultant dans le domaine de la mission ainsi que l'adresse complète du candidat, copies des diplômes et certificats obtenus.

5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

6. Le profil souhaité des candidats est le suivant : Etre titulaire d'un diplôme en droit ; expérience d'au moins quinze (15) ans en analyse du droit environnemental ; expérience d'au moins cinq (05) ans dans les questions institutionnelles relatives à l'environnement ou au développement durable ; au moins deux (02) missions similaires ; connaissance des enjeux de la REDD+ ; expérience en rédaction de documents pour des bailleurs internationaux.

7. Les candidats intéressés peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique à l'adresse électronique pfdecongo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com pour obtenir des informations supplémentaires éventuelles.

8. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 14 mars 2016 :
Coordination Nationale REDD
Immeuble J-370/V, Quartier OCH,
Arr.3-Moungali-
Brazzaville, République du Congo
Courriel : predd.cg@hotmail.com, copie à pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 18 Février 2016
Le Coordonnateur du PFDE
Joachim KONDI

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 07/MEFDD/CAB-PREDD/2016

« Recrutement d'un consultant chargé de l'analyse du potentiel REDD+ dans le cadre de l'élaboration du Plan d'investissement forestier (PI-PIF) du Congo »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité auprès de la Banque Mondiale un appui financier pour le développement du plan d'investissement forestier du Congo (PI-PIF) et à l'intention d'utiliser une partie du montant pour financer les services du consultant ci-après : Recrutement consultant chargé de l'analyse du potentiel REDD+ dans le cadre de l'élaboration du Plan d'investissement forestier (PI-PIF) du Congo.

2. La mission a pour objectif d'analyser le potentiel REDD+, et plus particulièrement celui des interventions pré-identifiées pour le PIF du Congo dans le cadre de la préparation du PI-PIF.

Le niveau d'effort pour réaliser cette mission a été estimé à 25 jours de travail presté répartis sur une durée de trois (03) mois.

3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PREDD, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).

4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : Curriculum-vitae actualisé indiquant notamment l'expérience professionnelle antérieure du consultant dans le domaine de la mission ainsi que l'adresse complète du candidat, copies des diplômes et certificats obtenus.

5. Sur cette base, un Consultant individuel sera

sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

6. Le profil souhaité des candidats est le suivant : Etre titulaire d'un diplôme en gestion des ressources naturelles ou dans un domaine connexe, notamment en foresterie ; expérience d'au moins quinze (15) ans en matière de gestion durable des forêts ; expérience d'au moins cinq (05) ans dans les questions relatives à la REDD+ ou au développement durable ; avoir effectué au moins deux (02) missions similaires ; connaissance approfondie des enjeux de la REDD+ ; expérience en rédaction de documents pour des bailleurs internationaux ; expérience en élaboration des documents stratégiques.

7. Les candidats intéressés peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique à l'adresse électronique pfdecongo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com pour obtenir des informations supplémentaires éventuelles.

8. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 14 mars 2016 :
Coordination Nationale REDD
Immeuble J-370/V, Quartier OCH, Arr.3-Moungali-
Brazzaville, République du Congo
Courriel : predd.cg@hotmail.com, copie à pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 18 Février 2016
Le Coordonnateur du PFDE
Joachim KONDI

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 08/MEFDD/CAB-PREDD/2016

« Recrutement d'un consultant chargé de l'étude sur la filière bois-énergie dans le cadre de l'élaboration du Plan d'investissement forestier (PI-PIF) du Congo »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité auprès de la Banque Mondiale un appui financier pour le développement du plan d'investissement forestier du Congo (PI-PIF) et à l'intention d'utiliser une partie du montant pour financer les services du consultant ci-après : Recrutement d'un consultant chargé de l'étude sur la filière bois-énergie dans le cadre de l'élaboration du Plan d'investissement forestier (PI-PIF) du Congo.

2. La mission a pour objectif d'analyser la filière bois-énergie particulièrement dans le bassin d'approvisionnement de Brazzaville dans le cadre de la préparation du PI-PIF. Le niveau d'effort pour réaliser cette mission a été estimé à 33 jours de travail presté répartis sur une durée de trois (03) mois.

3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PREDD, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).

4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : Curriculum-vitae actualisé indiquant notamment l'expérience professionnelle antérieure du consultant dans le domaine de la mission ainsi que l'adresse complète du candidat, copies des diplômes et certificats obtenus.

5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la

Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

6. Le profil souhaité des candidats est le suivant : Etre titulaire d'un diplôme en foresterie ou en gestion des ressources naturelles ; expérience d'au moins cinq (05) ans dans la filière bois-énergie ; avoir effectué au moins trois (03) missions similaires ; connaissance des enjeux d'approvisionnement, transformation, et consommation en bois énergie, y compris le charbon de bois et du bois de chauffe ; Expérience en rédaction de documents pour des bailleurs internationaux ; Expérience en élaboration des documents stratégiques.

7. Les candidats intéressés peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique à l'adresse électronique pfdecongo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com pour obtenir des informations supplémentaires éventuelles.

8. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 14 mars 2016 :
Coordination Nationale REDD
Immeuble J-370/V, Quartier OCH,
Arr.3-Moungali-
Brazzaville, République du Congo
Courriel : predd.cg@hotmail.com, copie à pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 18 Février 2016
Le Coordonnateur du PFDE
Joachim KONDI

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 09/MEFDD/CAB-PREDD/2016

« Recrutement d'un consultant chargé de l'étude sur les filières agroforestières dans le cadre de l'élaboration du Plan d'investissement forestier (PI-PIF) du Congo »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité auprès de la Banque Mondiale un appui financier pour le développement du plan d'investissement forestier du Congo (PI-PIF) et à l'intention d'utiliser une partie du montant pour financer les services du consultant ci-après : Recrutement d'un consultant chargé de l'étude sur les filières agroforestières dans le cadre de l'élaboration du Plan d'investissement forestier (PI-PIF) du Congo.

2. La mission a pour objectif d'analyser les filières agroforestières concernées par les interventions pré-identifiées pour le PIF du Congo dans le cadre de la préparation du PI-PIF. Le niveau d'effort pour réaliser cette mission a été estimé à 33 jours de travail presté répartis sur une durée de trois (03) mois.

3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PREDD, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).

4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : Curriculum-vitae actualisé indiquant notamment l'expérience professionnelle antérieure du consultant dans le domaine de la mission ainsi que l'adresse complète du candidat, copies des diplômes et certificats obtenus.

5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

6. Le profil souhaité des candidats est le suivant : Etre titulaire d'un diplôme en agronomie ; expérience d'au moins quinze (15) ans en analyse des filières agricoles ; expérience d'au moins cinq (05) ans dans les filières agroforestières, notamment le cacao ; au moins deux (02) missions similaires ; expérience en rédaction de documents pour des bailleurs internationaux ; Expérience en élaboration des documents stratégiques.

7. Les candidats intéressés peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique à l'adresse électronique pfdecongo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com pour obtenir des informations supplémentaires éventuelles.

8. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 14 mars 2016 :
Coordination Nationale REDD
Immeuble J-370/V, Quartier OCH,
Arr.3-Moungali-
Brazzaville, République du Congo
Courriel : predd.cg@hotmail.com, copie à pfdecongo2011@yahoo.com
Brazzaville, le 18 Février 2016
Le Coordonnateur du PFDE
Joachim KONDI

Ethiopian Airlines inaugure son nouveau Centre de Formation

En accord avec sa vision 2025 et sa feuille de route stratégique, le groupe Ethiopian Airlines a investi 100 millions de dollars dans l'expansion et la modernisation de son Centre de Formation. Ce qui positionne cet établissement comme le plus grand et le plus moderne centre de formation aéronautique en Afrique avec une capacité d'admission annuelle de 4 000 étudiants. La dernière promotion de diplômés comprend neuf pilotes stagiaires en provenance du Rwanda dont trois sont des femmes. Le nouveau Centre de Formation du Groupe possède de nombreux bâtiments de formation.

Le bloc Technique héberge l'école de formation des pilotes et l'école de maintenance ; tandis que le bloc Commercial et Leadership accueille l'école de service en vol, l'école de commerce et des services au sol et celle de leadership. Le Centre dispose également de bâtiments pour l'administration, des ateliers, un auditorium, le dortoir des étudiants et une grande cafétéria. Etant un organisme agréé de formation (ATO), il dispose de simulateurs de vol pour le B-777, B-787, B-737, B-767/757 et le Q-400, permettant ainsi d'offrir une formation complète aux pilotes. Pour l'heure, le Centre possède la meilleure technologie de formation en

aviation avec une gamme complète de cabines d'urgence, d'évacuations et de portes d'entraînement équipées de piscine standard pour l'équipage de cabine en exercice d'amerrissage, et plus de 20 avions de formation de pilotes, la meilleure expertise, des instructeurs dévoués et expérimentés et un environnement parfait pour les étudiants.

Le directeur général du groupe Ethiopian, M. Tewolde Gebremariam, a indiqué que « l'éducation est le moyen optimal d'assurer à tous les mêmes chances dans le village planétaire dans lequel nous vivons aujourd'hui. Nous sommes fiers d'être en mesure de faire profiter la jeunesse du continent des

machines et des équipements de formation de dernière génération et de les préparer pour le développement de l'aviation africaine du 21^e siècle. Le Centre de Formation d'Ethiopian se positionne comme le chef de file en matière de formation dans la technologie aéronautique, en soutien à l'Union africaine dans la réalisation de sa vision 2063 ».

Ethiopian Airlines, la compagnie aérienne la plus grande et la plus rentable en Afrique, est continuellement en expansion rapide dans le développement de la plupart de ses départements. La nouvelle aéro-gare de fret, qui devrait être opérationnel vers la fin de 2016, disposera d'un stockage annuel, pour les marchandises sèches et périssables, de 1,2 million de tonnes avec une capacité à gérer huit cargos B747-800 à tout moment. Le coût de la construction de la première phase s'élèvera à un total d'environ 150 millions \$ US. La construction d'un hôtel quatre étoiles constitue un autre développement pour d'Ethiopian Airlines. L'hôtel, qui sera construit sur 40 000 m² sera situé en face du Millénaire Hall sur Bole Road, et sera opérationnel dans 24 mois.

Le Centre est membre à part entière de l'ICAO TRAINAIR PLUS, il a été accrédité par l'Association Internationale du Transport Aérien (IATA) comme Centre de Formation Autorisé (ATC). Il a également été reconnu comme Prestataire de Formation Aéronautique de l'année 2014 par l'AFRAA. Il est certifié par l'Autorité de l'Aviation Civile Ethiopienne, l'Administration de l'Aviation Fédérale des USA, l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne et l'IOSA (Association Internationale du



Transport Aérien (IATA) Audit de sécurité).

Le Centre sera en mesure d'accueillir 4 000 étudiants par an, à la fin de 2025. A propos d'Ethiopian Ethiopian Airlines (« Ethiopian ») est la compagnie aérienne ayant la plus forte croissance en Afrique. Depuis près de 70 ans qu'elle mène ses opérations, Ethiopian est devenue l'un des principaux transporteurs aériens du continent, inégalée dans l'efficacité et la réussite opérationnelle. Ethiopian se taille la part du lion du réseau de passagers et de fret panafricain, exploitant la flotte la plus jeune et la plus moderne avec plus de 92 destinations internationales à travers les cinq continents. La flotte d'Ethiopian comprend des avions ultra-modernes et respectueux de l'environnement tels que le Boeing 787, le Boeing 777-300ER, le Boeing 777-200LR, le Boeing 777-200 Freighter et le Bombardier Q-400 à double cabine. En fait, Ethiopian est la première compagnie aérienne en Afrique à posséder et exploiter ces

avions. Ethiopian est en train de dérouler actuellement un plan stratégique sur 15 ans appelé Vision 2025, qui la verra devenir le premier groupe d'aviation en Afrique avec sept centres d'affaires : Ethiopian national et régional ; Ethiopian Passagers internationaux ; Ethiopian Fret ; Ethiopian MRO ; le Centre de Formation Ethiopian ; le Service Traiteur Aérien d'Ethiopian ; Ethiopian Services au Sol. Ethiopian est une compagnie aérienne maintes fois primée et qui a enregistré une croissance moyenne de 25 % au cours des sept dernières années.

Pour plus d'informations sur ce communiqué de presse, merci de contacter : Ethiopian Airlines Brazzaville, Avenue Foch centre-ville, en face du Ministère des Finances. Tel : (+242) 05 331 2020 / 06 833 9333 Email : bzvsm@ethiopianairlines.com www.ethiopianairlines.com




BUROTOP IRIS


HUAWEI

Tablette Huawei 3G T1

à seulement
99.000
FCFA ht



Garantie 1 an

- * Ecran : 7"
- * Epaisseur : 8.5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Cameras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0

Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

CHRONIQUE

La Journée mondiale de la justice sociale

La notion de justice sociale semble toujours très mal partagée à travers le monde, et il faut bien croire que l'initiative des Nations unies de proclamer le 25 février comme sa journée mondiale part de ce constat.

Il faut bien l'avouer, nous sommes bien loin d'avoir exaucé ce grand rêve et vœu d'équité sociale !

Déjà le 10 juin 2008, l'on adoptait à l'unanimité la déclaration de l'Organisation internationale du travail sur « la justice sociale pour une mondialisation équitable » et lorsqu' en 2009 les Nations unies ont proclamé cette journée mondiale, elles avaient à cœur de rappeler l'engagement pris par tous les gouvernements à faire de l'éradication de la pauvreté et du chômage leur cheval de bataille en même temps que le renforcement de la justice, la promotion de l'équité, la démocratie, la participation et la transparence.

L'on visait dans cette optique l'établissement d'un nouveau fondement pour promouvoir et réaliser la justice sociale grâce à un agenda pour le travail décent et ses quatre piliers à savoir, l'emploi, la protection sociale, le dialogue social, les droits et principes fondamentaux au travail.

Pourquoi donc nous appesantir sur la justice sociale ?

Tout d'abord nous devons par devoir, donner un écho pour la célébration de ce septième anniversaire et il n'est jamais trop tôt pour faire un bilan.

Les historiens lient son origine à la société industrielle du début du 20ème siècle qui a permis la cohabitation d'une richesse insolente avec l'extrême pauvreté de la classe ouvrière, l'on peut tout aussi bien associer son origine à la pensée marxiste ou même à celle humaniste promue par le pape Léon XIII. Ce débat qui continue d'avoir lieu, a largement contribué à faire avancer les choses, bien que de nos jours et dans de nombreux pays, les réflexions gouvernementales ne prennent pas toujours en compte la notion de justice sociale.

Faut-il rappeler que la justice sociale ne fait que confirmer notre adhésion aux principes de la déclaration universelle des droits de l'Homme et des citoyens ?

Elle est fondée sur l'égalité des droits pour tous les peuples et la possibilité pour tous les êtres humains sans distinction aucune, de bénéficier du progrès économique et social partout dans le monde. C'est avant tout une question de droits, de dignité et de liberté d'expression autant que d'autonomie économique, sociale et politique pour tous les travailleurs mais il ne faut pas se le cacher, trop d'importants problèmes subsistent tels l'insécurité, la pauvreté, l'exclusion et les inégalités trop criardes au sein des sociétés et entre elles, en particulier dans les pays en développement et aussi parmi quelques pays émergents qui peinent à s'intégrer dans l'économie mondiale pour y participer pleinement.

Il est largement démontré de nos jours que le développement social et la justice sociale sont des vecteurs indispensables pour l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité entre et parmi les nations alors il y a lieu de se demander si la paix est bien ce que nous désirons réellement plus que tout et si c'est le cas, faisons donc exploser nos barèmes respectifs témoignant de nos progrès sincères en la matière.

Ferréol Constant Patrick GASSACKYS

NÉCROLOGIE

Le Seigneur a rappelé auprès de lui sa fille et servante Ramatoulaye Sylla « Rama », dans la nuit du 10 au 11 février 2016.

Elle a été inhumée à Dakar le 14 février courant.

Puissent toutes celles et tous ceux qui ont eu le bonheur de la connaître prier le Très-Haut pour que son âme repose en paix qu'elle soit élevée à la félicité et à la gloire célestes.

Colonel Rémy
Ayayos-Ikounga



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Plus de 241 milliards FCFA pour la construction de l'Université Denis Sassou-N'Guesso de Kintelé

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a procédé le 19 février, au lancement officiel des travaux de la deuxième université publique du Congo qui portera son nom. Le coût prévisionnel de cette infrastructure, le premier du genre dans le pays, dont la fin est attendue dans 36 mois, soit 3 ans, est estimé à 241 milliards 647 millions 529 mille 724 FCFA.



Le chef de l'Etat posant la première pierre ; crédit photo Adiac

Située à environ 17 km du centre-ville de Brazzaville, l'Université Denis Sassou-N'Guesso (UDSN) de Kintelé, est implantée dans la sous-préfecture d'Igné, département du Pool sur un terrain de 350 hectares pour 37 bâtiments attendus. Les travaux de construction confiés à la société Unicon Développement sur une surface bâtie de 36,5 hectares sont entièrement financés par l'Etat congolais et le contrôle de qualité est assuré par SGI International.

Une capacité d'accueil de 30 000 étudiants

En effet, reparti en quatre zones (éducative, administrative, résidentielle, sportive, et une zone de services universitaires), le complexe universitaire de Kintelé est capable de recevoir 30 000 étudiants. Les zones éducative, administrative et de service abriteront, entre autres, le rectorat ; la bibliothèque centrale et le centre de l'audiovisuel ; le restaurant universitaire ; l'Ecole supérieure des télécommunications et des NTIC ; l'Institut supérieur d'éducation ; les Facultés des sciences et techniques I et II. Les autres structures attendues sont : l'Ecole des mines, de l'hydraulique et de l'énergie ; l'Ecole supérieure des bâtiments et travaux pu-

blics ; l'Institut supérieur des sciences et techniques de la communication ; l'Institut des sciences et techniques appliquées ; l'Institut supérieur des sports et de l'éducation physique. Le tout pour un amphithéâtre (bâtiment plain-pied) de 1966 places.

Les résidences d'étudiants construites à la faveur des Jeux africains

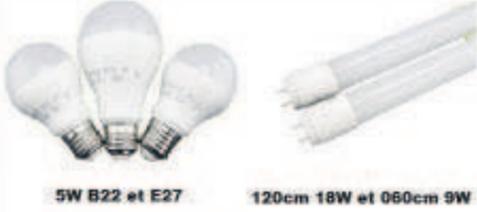
Dans la zone résidentielle on y trouve, la résidence du recteur ; les résidences des enseignants (148) et des appartements. Il y a aussi des résidences d'étudiants (12 bâtiments R+3 de 3 768 chambres), qui ont été construites à la faveur des Jeux africains et ont servi au village olympique, offrant une capacité d'hébergement de 15 000 étudiants. Sur la zone sportive, il est prévu un stade de football aux normes olympiques de 3000 places, avec piste d'athlétisme et gradins couverts pour 1700 personnes ; un centre sportif universitaire ainsi qu'une piscine olympique couverte. Présentant les caractéristiques techniques de l'ouvrage, le ministre à la Présidence de la République, chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux a rappelé que, par sa configuration, la deuxième université pu-

blique du Congo est un complexe intégré qui fera de l'espace de Kintelé un centre névralgique d'impulsion des dynamiques économiques. Avec sa mosaïque de formations centrées sur la professionnalisation évolutive, a commenté Jean Jacques Bouya, les diplômés qui y sortiront ne seront pas déconnectés du monde du travail. « L'UDSN jouera, et cela est certain, un rôle actif de grande importance dans l'élaboration des procédés innovants, véritables ferments de la croissance future afin de façonner des hommes et des femmes performants qui s'inscrivent sur la liste restreinte des atouts que peut disposer un pays », a espéré le ministre en charge des Grands travaux.

Le représentant personnel du chef de l'Etat en charge du développement de l'enseignement supérieur, le professeur Théophile Obenga, a, quant à lui, souligné que de par la topographie et l'environnement, l'université d'Etat de Kintelé, se trouvant à l'apex du triangle dont la base relie Brazzaville à Kinshasa, est promise à un avenir radiant. « L'UDSN a aussi un contenu qu'il faut également maîtriser : les programmes d'enseignement et de recherche. Les équipements, les laboratoires, les enseignements, les étudiants, les personnels administratifs et syndicaux, les écoles, les instituts, les facultés, la vie universitaire », a laissé entendre Théophile Obenga.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen, a, de son côté, indiqué qu'il n'y a pas de développement économique, social et culturel sans un système d'enseignement supérieur performant et compétitif, accessible à toutes les couches sociales. Il a reconnu que l'Université Marien-Ngouabi ne suffit plus à contenir la pression des effectifs sans cesse croissants. « Ni sa configuration, ni la réhabilitation de ses équipements ne peuvent résorber le retard accumulé en matière d'infrastructures d'enseignement supérieur. La construction de ce complexe universitaire, permet d'imaginer la maximisation, sur la base des projets structurants, des partenaires multiples et innovants », a-t-il martelé, précisant que la construction de l'UDSN est une solution à ce déficit.

Parfait Wilfried Douniama



3 Hommes Energy
Lighting the world

ENERGIE

ÉCOLOGIE

ECONOMIE

5W B22 et E27

120cm 18W et 060cm 9W

Du nouveau au Congo, 3 Hommes Energy vous apporte la solution à tous vos soucis de consommation d'énergie sur l'éclairage avec des produits écologiques et économiques variés avec une durée de vie de 50.000 heures et 80% d'économie d'énergie, afin de réguler votre consommation et baisser vos factures d'électricité.

1 année de garantie

Avec un service après vente de 24h/24 et 7j/7



3 Hommes Energy

Brazzaville
00(242) 06 676 20 35
00(242) 05 532 30 52
5 rue Jules Ferry immeuble OTTA/centre-ville

CARNET DU JOUR

Monsieur Mohamad Hassan BAZ prie toute personne qui aurait ramassé son passeport libanais n°RL2329371, perdu depuis le 10 Février 2016 de l'appeler au 05 340 48 48.

Pour votre campagnes concernant les élections présidentielles la société LITCOM met a votre disposition l'installation et vente station radio FM notre matériel de communication couvre un rayon 200kms+ Contact :
Tél 0033619459215 / 00242066416511
Mail:hrame.louzol@gmail.com

LE SANDWICH SNACK BAR RESTAURANT

SITUE AU 24 AVENUE RAYMOND PAILLET
EGLISE EVANGELIQUE DU CONGO PAROISSE MVOUMVOU
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 7H à 21H
LE DIMANCHE DE 8H à 14h
Email : sandwichcongo@gmail.com
FACEBOOK : sandwichcongo@gmail.com
TEL : 00 242 05 315 84 84

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 010/MEFDD/CAB-PREDD/2016

« Recrutement d'un consultant chargé de l'analyse du potentiel de co-bénéfices socio-économiques et responsable des consultations départementales dans le cadre de l'élaboration du Plan d'investissement forestier (PI-PIF) du Congo »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité auprès de la Banque Mondiale un appui financier pour le développement du plan d'investissement forestier du Congo (PI-PIF) et à l'intention d'utiliser une partie du montant pour financer les services du consultant ci-après : Recrutement d'un consultant chargé de l'analyse du potentiel de co-bénéfices socio-économiques et responsable des consultations départementales dans le cadre de l'élaboration du Plan d'investissement forestier (PI-PIF) du Congo.

2. La mission a pour objectif d'analyser le potentiel de co-bénéfices socio-économiques des interventions pré-identifiées pour le PIF du Congo dans le cadre de la préparation du PI-PIF. En complément, le mandat vise également à piloter les consultations dans les départements pré-identifiées pour le PIF du Congo. Le niveau d'effort pour réaliser cette mission a été estimé à 50 jours de travail presté répartis sur une durée de trois (03) mois.

3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PREDD, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).

4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : Curriculum-vitae actualisé indiquant notamment l'expérience professionnelle antérieure du consultant dans le domaine de la mission ainsi que l'adresse complète du candidat, copies des diplômes et certificats obtenus.

5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

6. Le profil souhaité des candidats est le suivant: Etre titulaire d'un diplôme en sociologie, anthropologie ou un domaine connexe; expérience d'au moins quinze (15) ans en planification et mise en œuvre de consultations de parties prenantes, idéalement dans un contexte de gestion de ressources naturelles; expérience d'au moins cinq (05) ans dans les questions relatives à la REDD+ ou au développement durable; au moins cinq (05) missions similaires; expérience en rédaction de documents pour des bailleurs internationaux; Expérience en élaboration des documents stratégiques.

7. Les candidats intéressés peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique à l'adresse électronique pfde-congo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com pour obtenir des informations supplémentaires éventuelles.

8. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessus, au plus tard, le lundi 14 mars 2016: Coordination Nationale REDD Immeuble J-370/V, Quartier OCH, Arr.3-Moungali-Brazzaville, République du Congo
Courriel : predd.cg@hotmail.com, copie à pfde-congo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 18 Février 2016
Le Coordonnateur du PFDE
Joachim KONDI

**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**



Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109
E-mail: regie@lesdepêchesdebrazzavilles.fr
84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble
les Manguiers (Mpila), Brazzaville



NÉCROLOGIE



Les enfants Ossangatsama (Anasthasie, Rosine, Simplicité) et l'honorable Faustin Elenga ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, beau-père, Ossangatsama André, survenu le 17 février à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°2 de la rue Oyonfoula derrière CIESPAC à Mikalou 2. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM

19 février 1996-19 février 2016

Il y a vingt ans aujourd'hui, le Seigneur rappelait à lui son fils Gabin Brice Sambauley. En ce jour de triste anniversaire, son fils Loïc Sambauley, ses amis de la Gérard et les AET du Congo, les anciens de l'académie militaire Marien Ngouabi, les frères d'armes de la Marine nationale, Gaudard, Djodjo, Cyr et Lydia Sambauley, ainsi que tous ceux qui l'ont connu et profondément aimé, se souviennent encore.

Nous prions ensemble pour que sa lumière ne s'éteigne jamais.

Une messe du souvenir a été dite le samedi 20 février 2016 à 18H00, au Foyer Abraham (140 rue Eugène Kakou à Bacongo, derrière le lycée Savorgnan de Brazza).

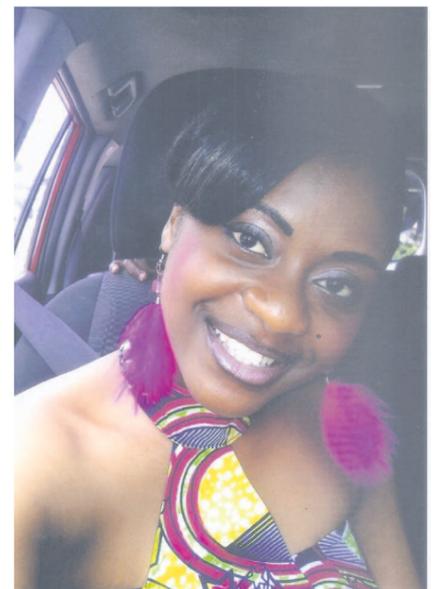
Merci de vous unir à nos pensées dans la paix du Seigneur



22 février 2012-22 février 2016

Voici quatre ans que Marie-Paule Thérésia Samory a été rappelée à Dieu.

En ce jour de triste anniversaire, Jean Bernard Anaël Samory, membre de la Cour constitutionnelle, Béatrice Samory et leurs enfants prient tous ceux qui ont connu leur fille et soeur d'avoir une pensée pieuse pour elle. Une messe d'action de grâce sera dite en la cathédrale Sacré-cœur, le lundi 22 février 2016 à 6h30 et suivie d'un dépôt de gerbes de fleurs au cimetière du centre-ville. Que l'Eternel Dieu lui accorde la paix.



Des formations pour booster votre carrière ! A Brazzaville et à Pointe-Noire, ci-dessous le programme.
Contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45|06 859 76 20-
Email : inscription@iprc-training.org|gky@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Analyse stratégique et financière des projets

05 jours

15-19 février

Les fondamentaux de la prévention des risques professionnels

04 jours

15-18 février

Piloter efficacement la logistique par les tableaux de bord

03 jours

15-17 février

La pratique de la gestion de stocks et des approvisionnements

04 jours

15-18 février

Le coaching efficace des commerciaux

03 jours

15-17 février

Maîtriser le nouveau code des marchés publics du Congo-Brazzaville

05 jours

15-19 février

Comment élaborer les tableaux de bord de gestion sociale ?

02 jours

15-16 février

GOMBE

La police convoque des maisons de commerce non ouvertes le 16 février

Ceux qui se sont déjà présentés à l'office de l'officier de la police judiciaire qui les a convoqués ont été entendus sur procès-verbal. Les sentences diffèrent selon les arguments développés lors de cette audition.

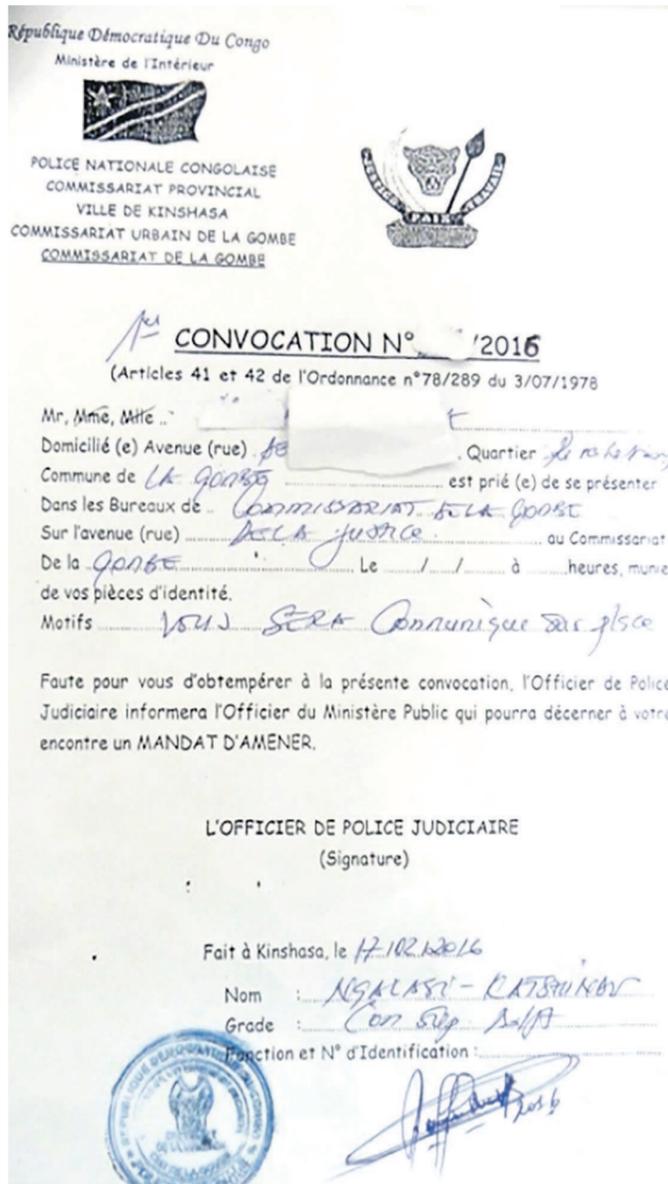
Des convocations de la police nationale congolaise sont lancées à des maisons non ouvertes le 16 février, journée pour laquelle l'opposition a lancé un appel à la « ville morte ». Ce document signé par un officier de police judiciaire n'indique pas les motifs de cette convocation, prévenant qu'ils seront communiqués sur place. Mais déjà des sources notent qu'il est reproché à ces magasins et boutiques le fait qu'ils n'ont pas fonctionné ce jour-là.

Un responsable d'un de ces magasins convoqués par la police note que cette action dénote d'une déviation de la mission de la police. « Nous sommes un établissement privé. Ce qui signifie que nos horaires ne dépendent que de nous. On peut rester fermé pendant une semaine ou tout un mois, la police n'a pas à nous poser des questions quant à ce, à moins qu'elle donne une autre raison à son action », a-t-il noté. Pour ce dernier, en effet, même dans des États communistes de l'époque stalinienne, la confiscation de la liberté ne pouvait pas aller jusqu'à ce niveau où on veut punir un commerçant parce que sa maison est restée fermée à une certaine date. Pendant la deuxième République, a-t-il rappelé, c'est le fait de fonctionner les jours fériés qui constituait un problème, mais on n'était pas arrivé au niveau de punir des magasins qui restaient fermés les autres jours. Là aussi, ce sont des établissements publics qui sont concernés par les jours fériés ou chômés et non les privés.

Kinshasa à la suite du Katanga

Les autorités de la commune de la Kenya, dans la ville de Lubumbashi, avaient déjà scellé, au lendemain du 16 février, les magasins qui n'ont pas ouvert et ceux qui ont ouvert en retard, le 16 février. Selon le bourgmestre de cette commune cité par radiookapi.net, ces magasins resteront fermés pendant un mois si leurs propriétaires ne payaient pas une amende de 500 dollars américains.

La radio onusienne, citant l'avocat de ces commerçants qui condamnait cette décision, a noté que le 17 février, le bourgmestre adjoint de cette municipalité est passé pour sceller tous les magasins répertoriés comme ceux qui n'avaient ouvert à temps ou n'avaient pas du tout ouvert le 16 février. « On a auditionné les commerçants



Une convocation lancée par police par un agent des services spécialisés de sécurité, puis on leur a demandé de payer 500 dollars pour la réouverture des magasins », a expliqué ce juriste.

Aujourd'hui, c'est la capitale qui emboîte les pas à la commune lushoise. À Kinshasa, il a été noté que des services sont passés, le 16 février, pour enregistrer tous ces commerces qui n'ont pas ouvert. Ces convocations lancées par la police sonnent donc le temps de la sanction. De leur côté, des propriétaires des magasins continuent à évoquer l'aspect sécuritaire, qui les a poussés à garder leurs magasins fermés et à rester à la maison. « C'est un alibi qui tient... », a commenté un observateur.

Lucien Dianzenza

AVIATION CIVILE

Pas d'escale pour Airways à Mbuji-Mayi jusqu'à nouvel ordre

La nouvelle compagnie aérienne publique a tenu à faire une mise au point sur sa décision, du reste, maintenue pour l'instant, de suspendre les vols sur la ligne entre Kinshasa et Mbuji-Mayi, une vieille ville congolaise située au centre de la RDC (Kasaï Oriental) dont la fondation remonte en 1914. La seule motivation de la décision plutôt controversée, a insisté son directeur général, Claude Kirongozi Ichalanga, était de préserver la sécurité des vols et des passagers au regard de l'état de dégradation de la piste de l'aéroport de Bipemba. Toutefois, la situation pourra être décaignée rapidement, avec l'acquisition prochaine de deux avions de moindre capacité (soixante-dix sièges).

Au stade actuel, les nouvelles sont plutôt bonnes du côté de la direction générale. En effet, Congo Airways est bien en train de finaliser l'acquisition de deux avions de plus faible tonnage et donc mieux adaptés pour opérer sur cette piste dégradée. « Ces avions seront à même de relier Kinshasa et Mbuji-Mayi dans le respect des plus hauts standards aéronautiques », a renchéri Claude Kirongozi Ichalanga. Pour autant, Congo Airways poursuit le déploiement de ses activités sur l'étendue du vaste territoire national. une source intérieure, en l'occurrence le chief Operating Officer, Alain Tshibanda, a avancé la date du 23 février pour l'ouverture officielle de la ligne reliant Kinshasa et Kananga, une ville voisine de Mbuji-Mayi, mais cette fois dans la province voisine du Kasaï Central. Un document publicitaire de compagnie vulgarise d'ailleurs cette information.

Mais pour l'heure, l'état de la piste fait craindre le pire pour la sécurité du trafic dans la capitale diamantifère. Cette même piste avait endommagé auparavant un appareil de la compagnie Korongo, qui a disparu finalement de la liste des opérateurs aériens actifs après sa fermeture définitive. La décision de Congo Airways reste provisoire mais justifiée en raison de l'état des infrastructures. « La piste de Mbuji-Mayi présente une dégradation non compatible avec la poursuite d'une exploitation d'un avion monocouloir de type A320 ou B737NG. La résistance théorique de cette piste est faible (PCN=20) ». Il s'agit donc d'une décision mûrie. Cette situation a été corroborée par le retour d'expériences des équipages pendant les premiers vols. Certes, Congo Airways a réaffirmé son engagement à desservir toute l'étendue du territoire national mais le défi ne peut être relevé qu'avec des conditions optimales de sécurité. Aussi la compagnie n'hésitera-t-elle pas à réunir les moyens nécessaires pour assurer un bon vol entre Kinshasa et Mbuji-Mayi.

La mise au point de la direction générale vient mettre fin aux rumeurs les plus folles qui ont circulé sur l'escale de Mbuji-Mayi. Elle en a profité également pour rappeler ses quatre valeurs : la sécurité, la fiabilité opérationnelle, la démocratisation du transport aérien et la satisfaction du client. Son ambition est d'arriver à conquérir le secteur aérien africain avec une offre de voyages d'une qualité exemplaire, a conclu Claude Kirongozi Ichalanga.

Laurent Essolomwa

CÉNI

Sévère réquisitoire contre Corneille Naanga

Selon le secrétaire général de l'Union pour la Nation (UNC) qui s'exprimait dernièrement dans un point de presse au siège de son parti, le président de la centrale électorale se serait transformé en agent du pouvoir en place pour opérer le glissement.

Le président de la Ceni ne jouit pas d'un certain crédit au niveau de l'opposition qui voit en lui un « agent du pouvoir », d'après le terme le plus usité dans le milieu, cherchant à manœuvrer pour opérer le glissement du mandat présidentiel au-delà de 2016. Apparemment, sa dernière entrevue du 18 février avec les représentants des partis politiques dans le cadre de la tripartite Ceni-majorité-opposition n'a fait que renforcer la conviction

de ses détracteurs par rapport à son inféodation supposée à la majorité. Dans sa déclaration rendue publique le 19 février, le « Front citoyen 2016 » est allé jusqu'à confirmer la « complicité avérée » qu'entretiendrait la Ceni avec la coalition au pouvoir au nom du glissement du mandat du chef de l'État.

Cette déclaration passe pour un sévère réquisitoire de l'opposition contre Corneille Naanga dont les faits et gestes sont décryptés dans le sens d'appui au glissement. Alors que le président de la Ceni table sur treize voire plus pour assurer la révision du fichier électoral, le Front citoyen le renvoie au rapport de son institution déposé en son temps à l'Assemblée nationale dans lequel il était question de mener ce processus



Corneille Naanga

entre janvier et mars 2016. Les experts de l'Organisation inter-

nationale de la francophonie (OIF) avaient, pour leur part, tablé sur quatre mois pendant que d'autres structures spécialisées telles que le Case proposaient six à sept mois pour procéder à l'enrôlement général des électeurs.

Que la Ceni, avec Corneille Naanga en tête, propose un échéancier de dix-sept à dix-huit mois pour conduire ce processus confirme, selon le Front citoyen, sa connexion avec le pouvoir en place pour justifier le fameux glissement. Plus tranchante, la Dynamique de l'opposition, par le biais de son se-

crétaire général Jean-Bertrand Ewanga rappelle qu'en 2006, la révision du fichier électoral avait duré moins de quatre mois et qu'en 2011, il n'a pris que cinq mois. Parlant au nom de son parti qui a boycotté la rencontre du 18 février avec la Ceni, Bertrand Ewanga a, au cours d'un récent point de presse, demandé à la centrale électorale de publier le calendrier pour l'organisation des élections législatives et présidentielle qui devront se tenir dans le strict respect du délai constitutionnel. Et de demander à la communauté internationale de faire pression sur le gouvernement afin qu'il puisse « libérer le processus électoral bloqué à dessein pour opérer le glissement contre la volonté du peuple ».

Alain Diasso

ÉNERGIE

La Snél déterminée à réhabiliter entièrement le réseau électrique de Kinshasa

Le DG de cette société publique a annoncé que celle-ci s'apprête à mettre en route l'une de deux machines qui étaient tout récemment à l'arrêt au niveau de la centrale d'Inga.

La Société nationale d'électricité (Snél) promet une nette amélioration de la desserte en électricité sur toute l'étendue de la ville de Kinshasa d'ici la fin du mois de février. Ces assurances ont été données au public, le 17 février, par le directeur général (DG) de cette entreprise publique, Éric MBala. La remise en état de fonctionnement normal de deux machines qui étaient en arrêt fonde l'optimisme du DG de la Snél, heureux de compter à nouveau avec cette nouvelle unité. Cependant, il y a peu, la mise hors service de ces machines avait influé sur la distribution de l'électricité dans la capitale sur fond de perturbations pendant plus d'un mois. Dans plusieurs quartiers de

Kinshasa, le délestage avait repris ses droits empêchant aux Kinnois de jouir de l'électricité de manière permanente. Éric MBala a affirmé que son entreprise travaille d'arrache-pied pour rétablir l'électricité dans tous les coins et recoins de la ville-province de Kinshasa avant d'ajouter que la Snél était en passe d'accueillir le dernier expert pour la dernière mise au point du groupe G24.

Quant aux travaux de la deuxième ligne Inga-Kinshasa, le DG de la Snél a indiqué qu'ils évolueront plutôt bien et qu'ils pourront prendre fin d'ici le mois de mars. Ce qui contribuera à améliorer de manière significative la desserte de l'énergie électrique dans la capitale. L'objectif de la Snél est de remettre le réseau électrique de Kinshasa « dans les normes » en renouvelant les câbles et en militant contre les raccordements frauduleux.

Alain Diasso

LIBERTÉ D'EXPRESSION EN RDC

Les États-Unis se disent inquiets

Dans un récent communiqué du Département d'État, Washington appelle à la libération immédiate de toutes les personnes détenues, ou, au minimum, à leur garantir d'un procès équitable.

La tension préélectorale en RDC ne cesse de se raffermir au fur et à mesure que se rapproche la fin du délai constitutionnel pour le mandat présidentiel. Plusieurs rapports de l'ONU dont ceux de son Bureau conjoint chargé des droits de l'homme (BCNDH) mettent souvent en relief les atteintes à la liberté d'expression sur fond de rétrécissement de l'espace politique exhortant ainsi le gouvernement à ouvrir le jeu politique. Abondant dans le même sens, les États-Unis d'Amérique viennent d'enfoncer le clou en confirmant, dans une récente déclaration du Département d'État, l'exacerbation des atteintes à la liberté d'expression en RDC.

Intervenant au lendemain de la journée ville morte initiée par l'opposition et la société civile avec son lot d'arrestations recensées par l'ONU via le BCNDH, cette déclaration du Département d'État met notamment en exergue « le harcèlement et la détention d'activistes pacifiques et de leaders de l'opposition ». Des détentions qui, selon les termes de la déclaration, « étouffent la libre expression des opinions politiques diverses et contribuent au rétrécissement de l'espace politique tout en sapant la crédibilité du gouvernement de la RDC au cours de la période électorale actuelle ». D'où l'appel de Washington à la libération immédiate et sans condition « de toutes les personnes détenues ou, au minimum, à leur garantir d'un procès équitable ».

Réagissant à cette déclaration de Washington, le porte-parole du gouvernement Lambert Mende Omalanga a dénoncé une « ingérence inacceptable » des États-Unis dans les affaires intérieures de la RDC tout en rejetant d'un revers de la main toutes les allégations distillées dans ce rapport du Département d'État qu'il a qualifiées de totalement fausses. Et d'ajouter que personne n'a chargé les États-Unis, qui tendent à relayer systématiquement le discours de l'opposition, « de veiller au respect de la Constitution en RDC ».

A.D.

SANTÉ

Bientôt la mise en place du master de vaccinologie appliquée en RDC

La formation démarrera incessamment en RDC en vue de doter le pays des experts en vaccinologie. C'est ce qui ressort d'une réunion technique de mise en place du master de vaccinologie appliquée en RDC présidée par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, dans la salle de conférence de son ministère.

L'objectif de la réunion a été de définir le besoin de formation en vaccinologie au pays, définir les principes et modalités de la coopération interuniversitaire pour la création et la mise en œuvre du master de vaccinologie appliquée. Les participants ont aussi identifié les unités d'enseignement, leurs volumes horaires et leurs crédits dans le cadre du master de vaccinologie appliquée en RDC ; préciser les liens et passerelles entre le master de vaccinologie appliquée et les diplômes des écoles de santé publique d'Unikin et de Lubumbashi. Les participants ont

également spécifié les modalités de la coopération entre les deux universités diplomantes, le ministère de la Santé et l'Agence de médecine préventive tout en spécifiant les rôles et responsabilités de chaque institution.

Pour le ministre de la Santé publique, cette formation en vaccinologie sera organisée pour permettre au pays de disposer des experts formés en vaccinologie. « La première promotion est attendue dès l'année académique prochaine 2016-2017 », précise-t-il. La réussite de cette formation implique la mobilisation des ressources additionnelles. D'où l'appel du Dr Félix Kabange Numbi aux partenaires : « Je lance un appel à tous les partenaires techniques et financiers de bien vouloir appuyer cette formation en octroyant, dans la mesure du possible, des bourses aux agents et cadres qui seront sélectionnés chaque année pour suivre cette

formation ».

Parlant de la santé du couple mère-enfant, le Dr Félix Kabange Numbi a fait savoir que cela constitue la priorité des priorités pour son ministère. « Et l'une des interventions pour protéger ce couple demeure la vaccination. Pour ce faire, deux préoccupations sont à prendre en compte dans la vaccination : il s'agit de l'amélioration de la couverture vaccinale et de la qualité de données de vaccination ». Pour le Dr Félix Kabange Numbi, la réponse à cette double préoccupation se trouve, entre autres, dans le renforcement des capacités des agents et cadres impliqués dans la gestion du programme élargi de vaccination. À cette réunion, on a noté la présence des cadres du programme élargi de vaccination, les académiciens des écoles de santé publique des universités de Kinshasa et de Lubumbashi.

Aline Nzuzi

SUPER COUPE D'AFRIQUE

Mazembe s'impose face à Étoile sportive du Sahel à Lubumbashi

Le TP Mazembe s'est imposé, le 20 février, au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo de Lubumbashi, face à l'Étoile Sportive du Sahel de Sousse (Tunisie) par deux buts à un, en match de la Super Coupe d'Afrique. Cette rencontre met aux prises, depuis quelques années, le vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique et celui de la Coupe de la Confédération.

Pour cette confrontation, le nouveau coach du TP Mazembe, le Français Huber Velud, fait confiance au gardien de but international ivoirien Sylvain Gbohhouo. Dans le champ, il y a Joël Kimwaki, le Malien Salif Coulibaly dans l'axe central de la défense, alors que le Zambien Kabaso Chongo et Jean Kasusula se positionnent respectivement sur le côté droit et gauche de la défense. Merveille Bope Bokadi, le Zambien Nathan Sinkala et le Ghanéen Daniel Adjei forment le trio du milieu de terrain. L'attaque des Corbeaux se compose de Bolingi Mpangi Merikani en pointe, le Malien Adama Traoré sur le côté droit et l'Ivoirien Roger Claver Assalé à gauche. On note donc l'absence du maestro zambien Rainford Kalaba dans le onze de départ des Corbeaux, un choix du technicien français Hubert Velud. L'entraîneur Faouzi Benzarti de l'Étoile du Sahel titularise, pour sa part, le gardien de but Mathlouthi, les défenseurs Bédoui, Boughattas, Jemal et Abderrazak. Au milieu de terrain, il fait confiance à l'Ivoirien Kom, Ben Amor, Brigui, Lahmar et en attaque, à Msakni et Akaichi, l'un des co-meilleurs buteurs du quatrième Championnat d'Afrique



L'équipe de TP Mazembe

des nations (Chan) organisé en janvier et février 2016 au Rwanda.

Mazembe fait un début de partie poussif, laissant pratiquement la direction du jeu aux joueurs de Sousse. C'est contre le cours du jeu que le Ghanéen Daniel Adjei ouvre le score à la 20e minute de la tête sur un centre du latéral gauche Jean Kasusula. Et à la 43e minute, Daniel Adjei récidive pour le deuxième but des Corbeaux, portant le score à deux buts à zéro, d'une retournée acrobatique sur une passe de l'attaquant Jonathan Bolingi Mpangi Merikani. Mais sur un corner dans les temps additionnels de la première période, Mouhamed Msakni a réduit l'écart, profitant d'un attentisme de la défense des Corbeaux et du gardien ivoirien Sylvain Gbohhouo. À la fin de la première période, Mazembe mène au tableau d'affichage par deux buts à un.

En seconde période, le jeu se débride un peu. À la 67e minute, Meschak Elia prend la place de l'Ivoirien Roger Claver Assalé. C'est la première apparition officielle du meilleur joueur et co-meilleur buteur du Chan

Rwanda 2016 sous les couleurs de son nouveau club après son transfert du CS Don Bosco au TP Mazembe, alors que les Corbeaux souffrent sous la domination dans l'entrejeu des Tunisiens. On note surtout le sauvetage du gardien Sylvain Gbohhouo sur une tête à bout portant de Boughattas et sur une remise du Brésilien de Sylva d'Acosta entré à la 34e minute de jeu du côté d'Étoile du Sahel. Le Tanzanien Thomas Ulimwengi prend la place de Traoré déjà blessé en première période. Les joueurs de l'Étoile semblent faire le siège du camp des Corbeaux qui reculent de plus en plus dans leur moitié de terrain. Mazembe ne procède que par des contre-attaques. L'homme du match, le Ghanéen Daniel Adjei, cède sa place au Zambien Given Singuluma pour les cinq dernières minutes de la partie, alors qu'Akaichi quitte également la pelouse du côté de l'Étoile du Sahel. Il n'y a donc pas eu de but tout au long de la deuxième période. À nouveau sur le toit du continent, Mazembe remporte le trophée de la Super Coupe d'Afrique pour la troisième fois après 2009 et 2010.

Martin Engimo

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

Échange de voeux de Nouvel An entre les directeurs départementaux et le personnel

Au cours de cette cérémonie, le 18 février, dans la ville océane, le collège des directeurs départementaux relevant du ministère de la Culture et des Arts, dans le département de Pointe-Noire et du Kouilou, a demandé à son personnel d'arrêter avec les retards au travail pour que vive à jamais la culture.

C'est autour d'un repas de famille que le collège, constitué des directions départementales, des Arts et des Lettres, du Livre et de la Lecture publique, du Patrimoine et des Archives, s'est retrouvé pour échanger les vœux de Nouvel An avec l'ensemble du personnel. Et le directeur départemental du Livre et de la Lecture publique à Pointe-Noire a profité de l'occasion pour s'adresser, au nom de tout le collège, au personnel en ces termes : « Je sollicite des uns et des autres que soient finis les retards au travail pour que vive à jamais la culture à Pointe-Noire et au Kouilou »

Cependant, si se partager un verre avec son chef est une chose rare, voire impossible, le collège des directeurs départementaux relevant du ministère



Les directeurs départementaux et leurs chefs de services / Crédit photo Adiac

de la Culture et des Arts voit, quant à lui, les choses différemment. En organisant pour la toute première fois, cette rencontre, il a permis à ses agents de se faire connaître les uns et les autres. Il s'est agi, en fait, d'un moment féerique où l'on

pouvait lire sur le visage de tous les agents les marques de joie. Car lorsque les hommes culturels se retrouvent entres-eux, le sourire, le comique et le rire s'invitent seul.

En effet, cette journée a permis à tout un chacun de se défouler,

d'oublier les tracas d'une année 2015, marquée par la chute du prix du baril du pétrole et de commencer en beauté l'année 2016. L'esprit de famille est une chose que le collège tient à cœur. Toutefois, il a reconnu la bravoure et l'amour du travail

que manifestait Vangui Makaya, agent à la direction départementale des Arts et des Lettres, admis à la retraite cette année, en lui remettant un présent, un geste symbolique qui vient une fois de plus prouver cet amour qui jaillit au sein de ce collège.

Dans leur message, lu par Nadège Malonga, les travailleurs de ces six directions, ont remercié leurs chefs pour avoir organisé ce repas. « Une bonne et nouvelle année ne serait bien commencer sans un repas de famille, où les agents se retrouvent entres-eux aux côtés de leurs chefs », ont-ils dit.

Rappelons que cette activité a connu la présence de tous les directeurs départementaux relevant du ministère de la Culture et des Arts, notamment Fabien Obongo et Robert Tinou, respectivement directeur départemental des Arts et des Lettres à Pointe-Noire et au Kouilou, Alphonse Kala, directeur départemental du Livre et de la Lecture publique à Pointe-Noire et Guy Serge Mayéko dans le Kouilou ainsi que Judicaël Kouka, directeur départemental du Patrimoine et des Archives à Pointe-Noire et Samuel Mabanza, au Kouilou.

Hugues Prosper Mabonzo

RENAULT DUSTER 4X4

À PARTIR DE

14.900.000 FCFA TTC*



RENAULT
La vie, avec passion



VOTRE RENAULT DUSTER 4X4 CLÉ EN MAIN!



- _ MOTEUR ESSENCE 1,6 LITRES
- _ 4 CYLINDRES | 105 CV | 4X4
- _ TRANSMISSION MANUELLE 5 RAPPORTS
- _ 5 PORTES | 5 PLACES ASSISES
- _ AIR CONDITIONNÉ
- _ ABS | VÉROUILLAGE CENTRALISÉ

- _ VITRES AVANT ÉLECTRIQUES
- _ BARRE DE TOIT
- _ RADIO CD + MP3 + USB + BLUETOOTH
- _ COMMANDE AU VOLANT
- _ ROUE DE SECOURS
- _ IMMATRICULATION OFFERTE

*prix livraison Pointe-Noire. Photo non contractuelle et dans la limite des stocks disponibles.



BOULEVARD DU PRÉSIDENT M. NGOUABI | B.P. 697 POINTE-NOIRE | RÉP. DU CONGO
CEL : + 242 06 948 89 08 | TÉL : + 242 06 665 40 30 | WWW.TRACTAFRICTMC-CONGO.COM

HUMEUR

Que sont des internautes déstabilisateurs !

En des termes plus simples, ces internautes sont utilisateurs de l'Internet que pour des fins bien calculées afin de créer des sensations inutiles et inhumaines. Ce sont des grands menteurs et porteurs des fausses illusions qu'ils propagent dans le monde à travers des réseaux bizarres. Ils sont des penseurs et concepteurs du mal dans tous les sens du mot.

La vraie face des internautes déstabilisateurs est la suivante : ils sont les amis de l'Internet et les concepteurs exprès et volontiers de la fausse satire, de la calomnie, du mensonge, du non-fondé, de la désinformation, de la diffamation, de la diabolisation avec l'unique objectif de créer de la sensation inutile alors qu'ils savent que c'est faux ce qu'ils mettent à longueur des journées dans les réseaux et en ligne.

Tenez ! Ces gens-là, sont bien conscients de leurs mensonges. Ils se font journalistes alors qu'ils n'en ont pas la formation. Ils se font observateurs alors qu'observer, c'est décrire exactement et avec objectivité ce qui se passe ou ce qui s'est déroulé. Ils se font économistes alors qu'ils confondent la micro-économie et la macro-économie, voire le taux d'investissement et le produit intérieur brut d'un pays. Ils se font les plus sérieux et les plus honnêtes gens alors qu'ils veulent à tout prix s'introduire malhonnêtement dans certains secrets étatiques. Ils se font décrypteurs des situations politico-administratives des pays qu'ils veulent salir alors qu'ils font passer leur subjectivité pour des vérités absolues. Ils se disent être les plus informés alors qu'ils s'occupent des ragots de la rue. Il faut les voir dans les resto-cafés, dans des places publiques, dans des cybercafés, dans des transports en commun, dans des administrations et attentifs à tout. Ils sont des amis de tout le monde alors qu'ils sont les mauvais amis de tout le monde, car capables de dénigrer injustement les porteurs des visions sérieuses. Ce sont des personnes dangereuses capables de tout déformer à travers des réseaux sociaux. Gare à eux !

Ces gens-là sont partout et travaillent en synergie voilée en mettant en place un système de circulation de fausses informations capable de faire le tour du monde en quelques secondes dans le seul but de créer de l'agitation là où le calme et la quiétude règnent. Ainsi ils causent beaucoup de tort à tous ceux qui prennent comme vraies les « insanités » qu'ils déversent sur la toile à longueur des journées. Car à cause d'eux, certaines personnes sont devenues des vrais daltoniens sociaux, capables de se tromper sur les situations en prenant le bleu pour le rouge et vice-versa. On les voit chaque jour toujours affairistes, ils sont au fond des gros menteurs et passent trois à quatre heures de temps avec un petit verre dans un restaurant faisant promener leur regard sur toute personne qui arrive et en faisant semblant de feuilleter et lire un lot de journaux qu'ils trimbalent sur eux.

Cette race d'utilisateurs d'Internet qualifiée d'internautes déstabilisateurs est un vrai virus social capable de grossir une situation d'ampleur négligeable afin de susciter une atmosphère malsaine alors qu'à vrai dire, il n'en est pas question de tout cela, surtout que ces gens-là sont pour la plupart allergiques aux pays où règne la paix, là où la destinée est bien tracée. Gare à eux ! Car ce sont des vrais rongeurs de la bonne opinion, des vrais déformateurs de la bonne actualité, des vrais désinformateurs de la nouvelle ou du fait.

Faustin Akono



AGS INTERNATIONAL
Medical and Evacuation Services

COMMUNIQUE

Pour tous vos soucis de santé et pour un suivi et un résultat efficace une seule entreprise à votre disposition vers l'Afrique du Sud, AGS International Medical and Evacuation Services :

Quels sont nos services :

- Evacuation sanitaire ordinaire et par avion médicalisé
- Démarche administrative pour l'obtention d'un visa médical
- Hébergement, nutrition, transport et prise de rendez-vous
- Assistance médicale
- Conseil et orientation des malades
- Assurance maladie et assurance étudiant (sur le territoire sud africain)
- Vente et fourniture d'équipements médicaux sur commande
- Rapatriement des dépouilles mortelles vers les pays d'origine
- Formation du personnel médical

Pour de plus amples renseignements nous contacter à :

Brazzaville : 21 Rue Bandas, Avenue des beaux parents/

Poto-poto / Tél : +242 05 599 99 99

Pointe-Noire : Tél +242 06 857 03 80

KINSHASA Représentation ALTIUS

370 Avenue Kababasele Tsiamala (Ex Flambeau) Kinshasa - Gombe

Tél : +243 818 883 174/ +243 844 678 700

Votre santé c'est notre préoccupation

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



**LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE**

**CONTACTEZ
NOUS**

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



LITTÉRATURE

Sainval Dimitri Olingui signe « Les amours inachevées »

« Les amours inachevées » est un recueil de poèmes de 93 pages dans lequel l'auteur parle de tout ce que l'homme n'arrive pas à concrétiser dans la vie. Les poèmes contenus dans ce livre sont inspirés par le deuil et les ruptures amoureuses.

« Dans la vie on ne finit rien, même le vieillard qui meurt à 105 ans a des choses qu'il n'a pas achevées. De même, un amour ou un mariage qui s'arrête à mi-chemin », souligne l'auteur, regrettant également les traditions qui se sont arrêtées soudainement à l'arrivée des blancs en Afrique.

« Les amours inachevées » concerne aussi des ruptures qui ont eu lieu en Afrique contemporaine ces derniers temps notamment, les programmes agricoles dans les sociétés qui se sont interrompus brusquement.

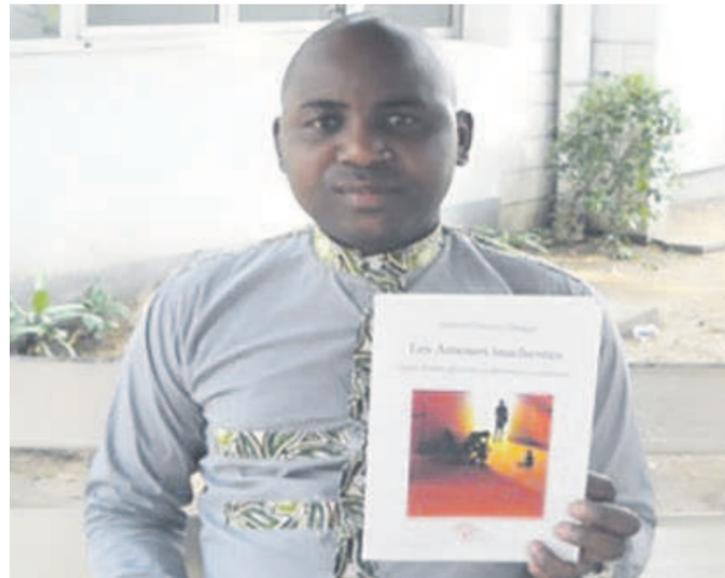
Dans ce document paru en août 2015 chez Edilivre, à Paris, en France l'auteur s'interroge sur le rôle des cultures du nkuembali et du ndjombi qui selon lui auraient dû servir à autre chose.

Il regrette par ailleurs le fait qu'au Congo on n'accorde pas trop d'importance aux livres dans les écoles, dénonçant le manque d'activités culturelles, des salles de cinémas et de spectacles, en dehors de l'Institut français.

« J'ai écrit ce recueil de la manière la plus simple possible, mon problème c'est de véhiculer un message et non de faire perdre les lecteurs. Je souhaiterais que ce roman soit connu dans les établissements scolaires, afin que les jeunes aient le goût

de la lecture. L'écriture n'est pas un apanage réservé à une certaine catégorie », conseille Sainval Dimitri Olingui.

L'écrivain a en outre évoqué les difficultés rencontrées notam-



L'auteur posant avec son ouvrage

ment dans la distribution, le dépôt dans les points de vente et l'inaccessibilité des fonds. « On n'a pas des grands distributeurs du livre au Congo qu'en France ; l'éditeur me prend 80%, les points de vente 20% du prix de vente dans mon cas c'est tous mes droits d'auteur qui partent et je n'y gagne absolument rien », dit-il.

Sainval Dimitri Olingui prévoit

mettre sur le marché en 2017 son second ouvrage intitulé *le parcours du combattant ou ma vie de merde*. Celui-ci s'apensentira sur les difficultés qu'on endure sur le chemin de l'école aussi bien au village qu'en ville.

L'auteur est diplômé de l'université Marien Ngouabi en sciences économiques. Il a fréquenté la prestigieuse école spéciale mili-

taire de saint-Cyr où il a obtenu un master en management des hommes et des organisations, avant de suivre une formation à l'école supérieure d'application du génie à Angers. Il est aussi ancien étudiant de Sciences -Po à Paris dans la filière des affaires internationales.

Rosalie Bindika

CENTRAFRIQUE

Faustin Archange Touadéra vainqueur de la présidentielle

L'Autorité nationale des élections a annoncé, samedi, à Bangui la victoire de Faustin-Archange Touadéra à l'élection présidentielle dont le deuxième tour a eu lieu le 14 février.



Selon les résultats du second tour de la présidentielle publiés par la présidente de l'Autorité nationale électorale (ANE), Faustin Touadéra a recueilli 62,71% des suffrages contre 37,29% pour son rival, Anicet-Georges Dologuélé. Ces résultats doivent désormais être validés par la Cour constitutionnelle de transition. Ce scrutin met fin à la transition dirigée depuis deux ans par Catherine Samba Panza dans ce pays exsangue économiquement et de rassembler la population malgré un contexte politique encore très instable. Faustin-Archange Touadéra, 58 ans, considéré comme un outsider au départ de cette course électorale, devient donc le premier président centrafricain d'après transition. Moins connu que son rival, Anicet Dologuélé, il a pourtant été un personnage politique de premier plan en Centrafrique : Premier ministre de 2008 à 2013 durant le mandat de l'ex-président François Bozizé, Faustin Touadéra avait démissionné deux mois avant le coup d'état de mars 2013, à l'origine de la crise qui a secoué le pays pendant deux ans. Sa mission sera essentiellement de relancer ce pays qui tourne au ralenti, en reconstruisant l'administration, l'armée et l'économie dans un pays qui compte désormais sur l'aide internationale.

Selon sa cellule de communication Anicet Georges Dologuélé a reconnu sa défaite ce samedi, dans la foulée il venait d'annuler une conférence de presse initialement programmée en fin d'après-midi.

Thierry Nougou

RÉFLEXION

Vers la fin de la dissuasion nucléaire

Même si rien ne paraît changer dans le monde très fermé du « club nucléaire », ce petit, très petit, groupe de nations qui se dota de l'arme atomique au lendemain de la deuxième guerre mondiale et se tailla du même coup une place à part dans la gouvernance mondiale, tout change en réalité très vite, si vite que l'on peut aujourd'hui s'attendre à ce que cette page peu glorieuse de l'Histoire humaine se tourne dans les dix années à venir.

Trois raisons se trouvent à la base de ce pronostic.

La première tient au fait que la guerre, c'est-à-dire l'usage de la force entre les nations pour faire valoir leurs intérêts a changé radicalement de forme. Nous en avons la preuve tous les jours avec les crises qui se déroulent en divers points du globe et auxquelles prennent part l'une ou l'autre des puissances dotées de l'arme nucléaire: le ter-

rorisme sous ses différentes formes prend lentement mais sûrement le pas sur les autres formes de violence; il génère une guerre asymétrique qui n'a rien de nouveau dans son principe puisque c'est elle qui permit à des pays comme le Vietnam ou l'Algérie de se libérer de la tutelle coloniale, mais qui prend une dimension imprévue en raison des moyens techniques de communication et d'action qu'utilisent désormais les mouvements extrémistes. Croire que le fait de brandir des armes de destruction massive pourrait changer la donne sur ce terrain relève de l'illusion.

La deuxième raison résulte de ce que l'entretien et la modernisation des arsenaux constitués dans les années quarante, cinquante, soixante du siècle précédent s'avère de jour en jour plus ruineux pour les Etats qui se sont dotés de ce type d'armes. Rendues inutiles par l'évolution de l'équation stratégique mondiale - qui peut imaginer aujourd'hui que

les Etats-Unis, la Russie ou la Chine y recourent un jour dans le but de se protéger ? - les armes nucléaires et les moyens qui permettent de les brandir pour dissuader un adversaire creusent un gouffre financier qui affaiblit ceux qui les détiennent. Et cela confère aux pays qui n'en disposent pas des avantages majeurs dans l'affirmation de leurs intérêts au plan international. Pour ne citer que cet exemple c'est ce qui a permis à l'Allemagne de prendre ces dernières années le pas, au sein de l'Union européenne, sur la France et la Grande Bretagne.

La troisième raison, sans doute la plus décisive même si personne n'ose encore l'évoquer dans les enceintes internationales, est que les déchets nucléaires génèrent un risque de pollution à moyen ou long terme qui deviendra avant la fin de ce siècle l'un des problèmes les plus graves auxquels l'humanité doit faire face. Et l'on découvrira - au niveau des gouvernants et non à

celui des experts qui savent parfaitement ce dont il est ici question - que l'homme s'est une nouvelle fois comporté comme un apprenti-sorcier, incapable de prévoir les conséquences de ses actes et enclin par nature à l'autodestruction. À l'heure où la protection de l'environnement devient un objectif majeur pour sa survie, cette prise de conscience suscitera sur les cinq continents une vague déferlante contre les armes de destruction massive à laquelle les gouvernements ne pourront s'opposer.

Si les grandes puissances étaient aussi sages et raisonnables qu'elles le prétendent, elles ouvriraient dès à présent ce grand débat afin d'étudier ensemble comment détruire des arsenaux nucléaires qui ne leur servent plus à rien et qui menacent la survie de notre espèce. Mais, hélas, rien ne permet aujourd'hui de croire qu'elles le sont, ou qu'elles pourraient l'être à brève échéance.

Jean-Paul Pigasse